

La Communauté de Communes du Pays de Bray

La Communauté de Communes du Pays de Bray est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé le 1^{er} janvier 1998.

Elle a pour objet d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.

D'une superficie de 250 km², ce territoire offre une diversité paysagère et architecturale liée à son contexte historique et géographique. Il se trouve dans le Pays de Bray géographique situé sur deux régions : la Picardie et la Normandie.

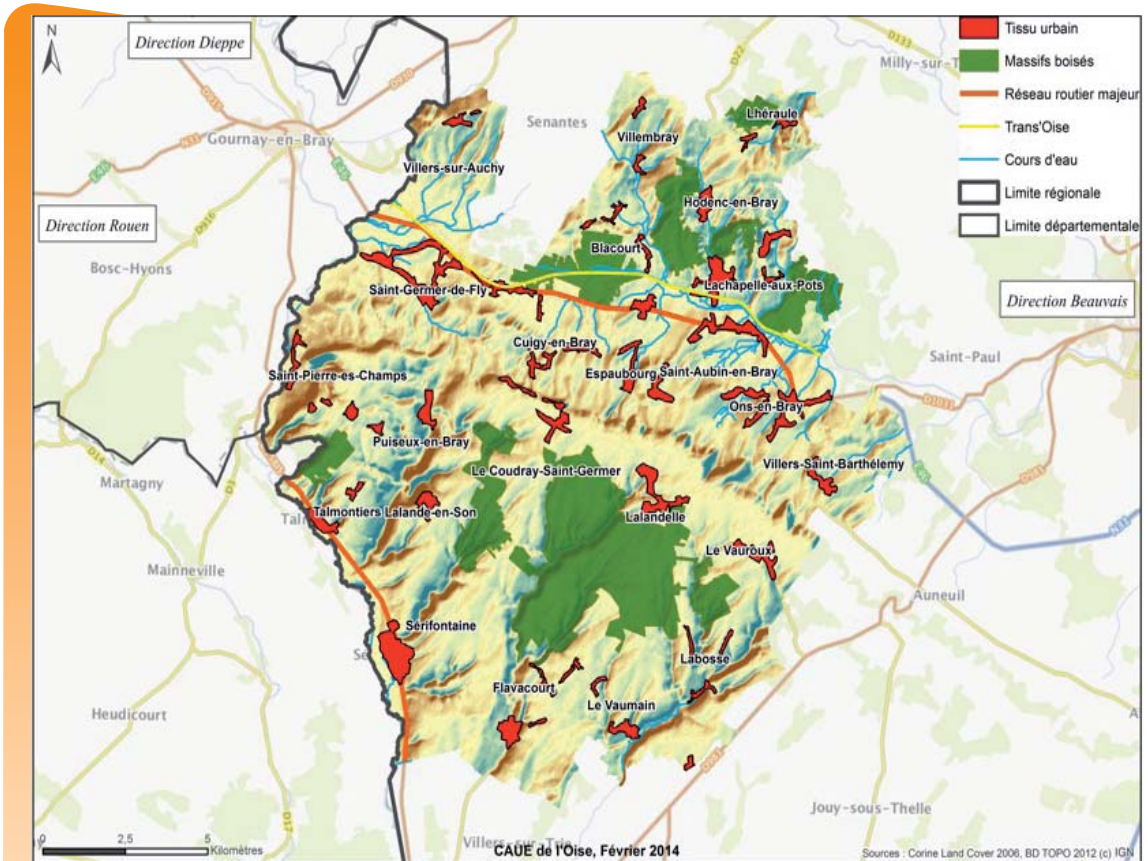
Dans un souci de concordance territoriale, la Communauté de Communes du Pays de Bray s'est également munie d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé le 13 novembre 2012. Celui-ci vise à harmoniser l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme et d'habitat dans un environnement préservé et valorisé.



Les paysages du Pays de Bray



Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray



Le Pays de Bray est essentiellement rural, composé de bocages et de boisements, de prairies et de grandes cultures entourant les villages. Ceux-ci s'organisent à partir du maillage viaire* qui traverse le grand paysage d'est en ouest.

Le maillage bocager est une caractéristique identitaire très forte mais vieillissante qui se traduit par une perte de linéaires de haies, déstructurant ainsi le maillage.

La variété des reliefs offre de nombreux points de vue sur les paysages lointains mais aussi plus proches.

Le Haut Bray comprend des hauteurs boisées et un plateau occupé essentiellement par des herbages et quelques cultures.

Les fonds du Bray présentent des paysages d'herbages humides et de ripisylves*.

Les coteaux étagés du Bray s'organisent en strates : grandes cultures puis bocage.

Le plateau de Thelle est composé de grandes cultures limitées par des espaces forestiers et la Cuesta du nord.

LES COMMUNES DE LA CCPB :

- > Blacourt
- > Cuigy en Bray
- > Espaubourg
- > Flavacourt
- > Hodenc en Bray
- > Labosse
- > La Chapelle aux Pots
- > Lalandelle
- > Lalande en Son
- > Le Coudray Saint Germer
- > Lhéraule
- > Ons en Bray
- > Puisieux en Bray
- > Saint Aubin en Bray
- > Saint Germer de Fly
- > Saint Pierre ès Champs
- > Sérifontaine
- > Talmontiers
- > Le Vaumain
- > Le Vauroux
- > Villebray
- > Villers sur Auchy
- > Villers Saint Barthélémy

Intégration paysagère

Les villages se sont construits en suivant les logiques du paysage (contraintes géologiques, point d'eau, à l'abri du vent, sur les pentes douces...). On retrouve encore aujourd'hui des tours de village piétonniers avec des courtils*.

Cet espace était une transition entre la zone agglomérée du village et la campagne. Ces logiques ont tendance à disparaître avec les constructions d'aujourd'hui qui s'étendent en dehors du périmètre villageois.

Il faut pouvoir moderniser l'architecture et l'espace public tout en assurant une continuité d'aspect. La planification (PLU, SCoT...) met en place le cadre et l'aménagement organise le foncier pour élaborer une forme urbaine et paysagère globale et cohérente.

LES QUESTIONS À SE POSER :

- Dans quel environnement s'inscrit la maison (hameau, centre ancien...) ?
- Comment s'organise l'espace autour de la parcelle (autre parcelle, cours d'eau, forêt, rue calme ou passante...) ?
- Quels sont les espaces à protéger du regard extérieur et des vents ?
- Quelle est la configuration du terrain (plat, pentu, vallonné...) ?
- Quels sont les végétaux intéressants à conserver et quels sont ceux à privilégier pour de futures plantations ?
- Quelle est l'exposition du terrain et d'où viennent les vents dominants ?
- Existe-t-il des zones humides à préserver (ruisseau, mare...) ?
- Quels sont les éléments devant rester visibles depuis le terrain (point de vue, clocher, centre ancien...) ?
- Comment organiser l'espace en associant intimité et espace public ?
- Comment traiter les zones de passages (cheminements, accès au garage...) ?
- S'il y a lieu, où aménager un potager, planter des arbres fruitiers ou une haie variée tout en respectant le caractère du paysage local ?



Ne pas ignorer les contraintes géographiques, ne pas faire fi du paysage



Quand les villages font partie du paysage : douce harmonie des couleurs...

Recommandations

L'implantation des nouvelles constructions dans le village doit prendre en compte les contraintes paysagères et morphologiques du lieu comme l'orientation, l'exposition, le relief, la végétation, afin de respecter les caractéristiques identitaires du site et intégrer au mieux les futures habitations.

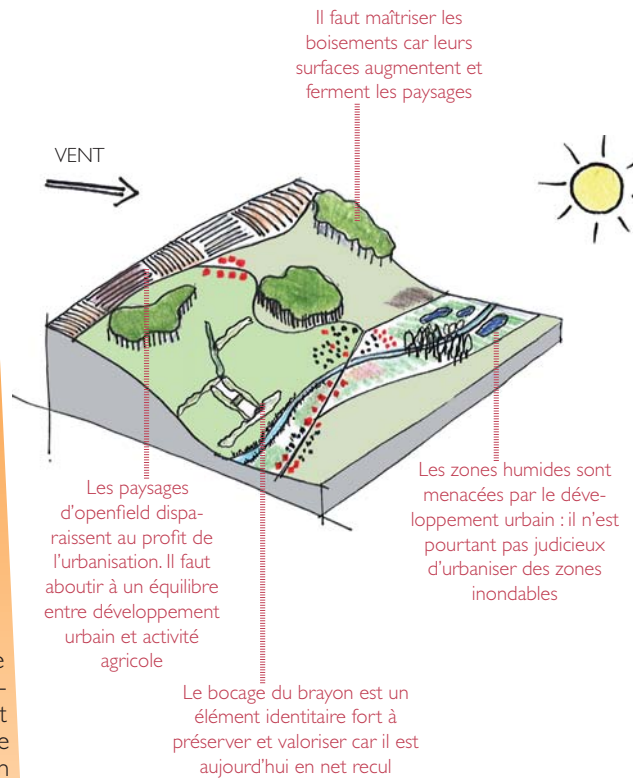
Les habitants doivent sentir leur appartenance à un village et pas seulement à une annexe construite en entrée de ville. Le « bon sens » d'une implantation réfléchie va au-delà de l'intégration paysagère.

Il permet d'optimiser les coûts de construction et d'améliorer le confort une fois à l'intérieur, en réalisant, « entre autres », des économies d'énergies. Une construction s'adapte au terrain et non l'inverse !

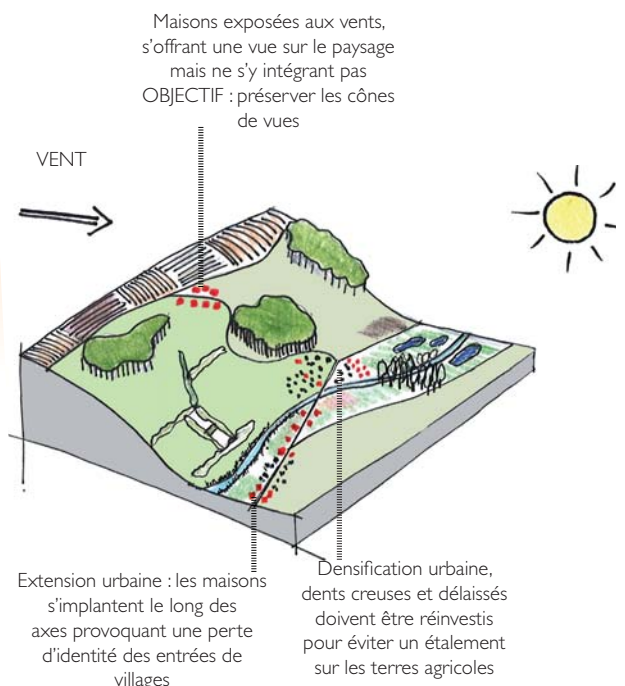
A SAVOIR :

- Pour réussir une construction il faut aussi prendre en compte le bâti ancien environnant. Celui-ci donnera des indications quant aux vents et à l'ensoleillement et permettra une meilleure intégration. Par exemple, si une ligne d'implantation est visible, il sera judicieux de la suivre, dans la mesure du possible. Un regard sur les constructions voisines peut aussi aider à adapter la volumétrie et la hauteur d'une nouvelle construction.
- Il faut également vérifier les ombres portées des bâtiments proches afin de ne pas créer de constructions obstruées et manquant de lumière naturelle.
- Les nouvelles constructions réutilisent, dans la mesure du possible, les matériaux de la région ou du moins respectent l'aspect et les couleurs locales.
- Les volumes construits sont simples et compacts afin d'avoir le moins de perte de chaleur possible.
- Les grandes baies vitrées sont à privilégier au sud et les petites ouvertures au nord.
- Les puits de lumière sont une solution pour les pièces aveugles.

IDENTIFIER LES ZONES PAYSAGÈRES :



LOCALISER LES IMPLANTATIONS :



LES LONGÈRES RURALES

Habitations bucoliques

LES LONGÈRES

RURALES SONT DES HABITATIONS PRÉSENTES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BRAY. ELLES ÉTAIENT SOUVENT SITUÉES DANS UNE COUR COMMUNE. ELLES SE DISTINGUENT PAR LEUR SIMPLICITÉ.

FORMÉES PAR UN UNIQUE VOLUME RECTANGULAIRE, BAS ET ALLONGÉ, CES HABITATIONS NE COMPRENNENT QU'UN SEUL NIVEAU.

MURS ET SOUBASSEMENTS

Les murs sont usuellement constitués en pans de bois* avec un remplissage en torchis (terre avec paille ou foin) recouvert d'un enduit à la chaux garant d'une bonne qualité thermique.

L'enduit forme la peau de la maison et donne son caractère à la façade, particulièrement lorsque les pans de bois restent apparents. Les encadrements* des ouvertures sont également en bois. Toutes les pièces de bois sont généralement peintes, la peinture assurant une protection.

Les soubassements, appelés aussi solins, sont en brique, silex ou grès. Les pierres restent apparentes ou sont enduites selon leur nature. Cette base protège les murs de l'humidité.

TOITURE

Les toits sont à deux pans autour de 35° à 50°. Ils étaient à l'origine couverts de chaume mais celui-ci fût remplacé par la tuile plate au XIX^{ème} siècle.

FENÊTRES

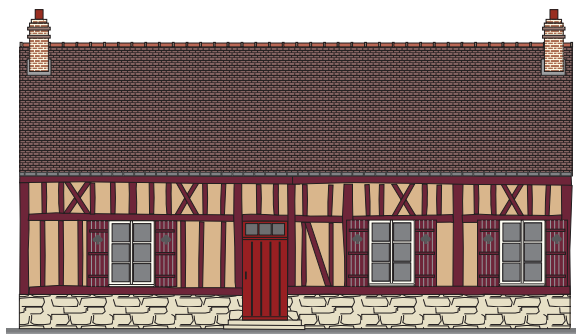
Elles sont à deux vantaux et ouvrent à la française*.



PORTES ET VOILETS

Les volets sont battants en bois peint, consolidés par des traverses horizontales. Ils sont usuellement pleins.

Parfois, un porche en bois dessert l'entrée principale de la maison. Ses formes sont à angle droit et il peut contenir une porte piétonne.



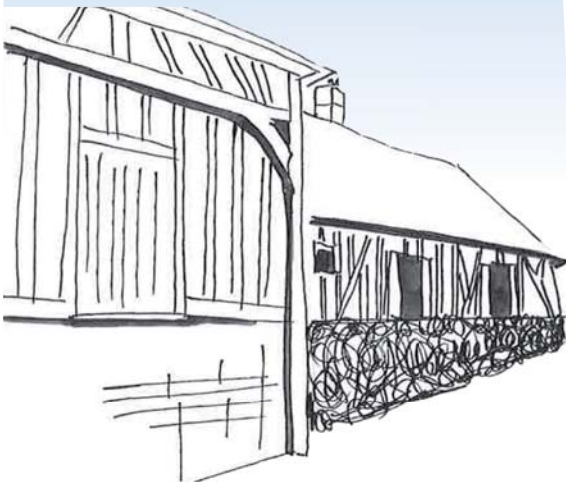
Recommandations

POUR RESPECTER

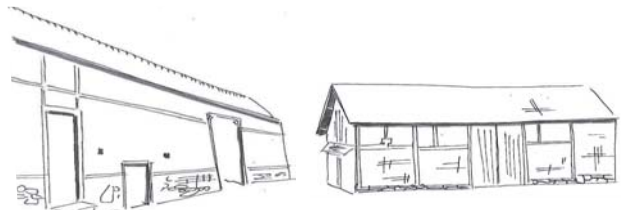
LE CARACTÈRE DE LA LONGÈRE RURALE LORS D'UNE RÉHABILITATION, IL EST SOUHAITABLE D'OBSERVER SON ENVIRONNEMENT, SON VOLUME GÉNÉRAL, SES PROPORTIONS, SES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LES RÉPARTITIONS DE SES OUVERTURES...

TRANSFORMATION DES FAÇADES :

- Préserver les dimensions des ouvertures d'origine.
- Limiter la création de nouvelles fenêtres : les trumeaux doivent occuper une surface plus importante que les ouvertures. Les fenêtres créées doivent être de mêmes dimensions que les fenêtres existantes. Il faut respecter l'alignement et ne pas chercher à créer de symétrie ou d'ordonnement.
- Respecter et entretenir les pièces de la structure des murs, sablière*, poteau d'ossature, les encadrements des baies et l'aspect des appuis de fenêtre en bois. Ne pas ajouter de modénature et notamment de corniche. Ne pas créer de soubassement en pierre plaquée ou en ciment. En cas d'humidité en pied de mur, réaliser un soubassement en enduit taloché.
- Limiter les fenêtres en pignon. Elles doivent être de petite taille, désaxées par rapport à la pointe de la toiture.
- Entretenir les porches en bois.
- En cas de remplacement de menuiserie, utiliser du bois peint. L'usage du PVC est déconseillé, il en est de même pour les zingeries.
- Conserver les volets en bois peint, à 2 battants et sans écharpe (z).



Les longères rurales sont construites avec une ossature pans de bois



Les soubassements sont en pierre moellon calcaire ou grès et/ou silex

Les longères rurales sont généralement positionnées parallèlement à la voirie



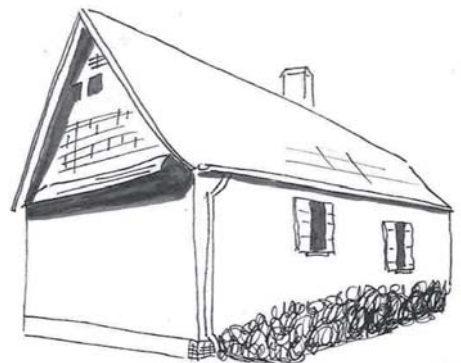
Un porche peut agrémenter la façade principale

MODIFICATION DE LA TOITURE :

- En cas d'aménagement des combles, disposer de préférence, les ouvertures du côté jardin. Côté rue, limiter les ouvertures à 1 ou 2 en les disposant à l'aplomb des fenêtres.
- Préférer des formes de lucarnes traditionnelles en menuiserie, capucine* (3 pans de toit) ou bâtière (2 pans de toit).
- Eclairer les combles par une fenêtre en pignon lorsque cela est possible.
- Réutiliser les souches de cheminées existantes ou implanter la nouvelle souche au niveau des murs de refend.

EXTENSION DU VOLUME PRINCIPAL :

- Avant d'entreprendre des travaux d'extension, réaménager les annexes présentes.
- L'extension présentera des dimensions plus réduites que la construction principale.
- Si possible, implanter l'extension dans le prolongement de la façade principale.
- Harmoniser matériaux, ouvertures et pentes de toit pour créer un ensemble homogène.



Les pans de bois sont parfois totalement recouverts d'un enduit chaux pour préserver les murs de l'humidité. Les pignons orientés aux vents dominants sont protégés par un essentage en ardoise

LES LONGÈRES URBAINES

Entre ville et village

LES MAISONS

APPELÉES « LONGÈRES URBAINES W » SONT DE LONGUES BÂTISSÉS D'UN SEUL NIVEAU DE PLAIN-PIED EN FRONT DE RUE, TRÈS SOUVENT EN BRIQUE PARFOIS ENDUITES AVEC DES MODÉNATURES* EN BRIQUE OU PIERRE. LE FAITAGE* DE LA TOITURE DE CES HABITATIONS EST PARALLÈLE OU PERPENDICULAIRE À LA VOIRIE. ELLES SONT LES TÉMOINS DE L'ESSOR ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL DU TERRITOIRE.

MURS ET SOUBASSEMENTS

Les façades sont en brique et pierre, brique enduite, maçonnerie de silex ou moellon calcaire. Elles sont ornées de modénatures* en pierre ou en brique : corniches*, bandeaux*, harpes, encadrements*... Ces éléments jouent un rôle dans la protection des matériaux constituant les murs.

Les soubassements sont majoritairement traités en ressaut ou marqués par un bandeau en pierre ou en brique.

TOITURE

Les toits sont à deux pans autour de 40°. Ils sont généralement recouverts de tuiles plates, plus rarement d'ardoises. Les souches de cheminées sont en brique et situées au niveau des murs de refend.

FENÊTRES

Elles sont plus hautes que larges, élancées, généralement en grand nombre ordonnancées. Des ouvertures d'aération sont présentes en bas des murs servant à ventiler les caves. La toiture peut comporter des lucarnes très variées et soignées. Leur position est plutôt centrale avec de larges dimensions, de forme arrondie ou diverses, avec un fronton, en brique ornementée de pierre, à capucine* ou bâtière...



PORTES ET VOILETS

Ils sont à battant et ouvrant à la française, en bois peint plein ou persiennés dans la partie haute. Une feuillure* dans le mur permet un encastrement des volets dans la façade lorsqu'ils sont fermés.

Les portes d'entrée sont généralement formées d'un seul battant en bois peint surmonté par une imposte vitrée droite. Le seuil de ces portes est accessible par quelques marches lorsqu'il y a une cave. Un porche dessert parfois la parcelle et peut comporter une porte piétonne.



Recommandations

POUR RESPECTER LE CARACTÈRE DE LA LONGÈRE URBAINE LORS D'UNE RÉHABILITATION, IL EST SOUHAITABLE D'OBSERVER SON ENVIRONNEMENT, SON VOLUME GÉNÉRAL, SES PROPORTIONS, SES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LES RÉPARTITIONS DE SES OUVERTURES...

TRANSFORMATION DES FAÇADES :

- Préserver les dimensions des ouvertures d'origine. Limiter la création de nouvelles fenêtres : les trumeaux doivent occuper une surface plus importante que les ouvertures. Les fenêtres créées doivent être de mêmes dimensions que les fenêtres existantes. Rétablir l'ordonnancement initial si celui-ci à été modifié : position, dimensions des fenêtres.
- Respecter les encadrements des ouvertures, les appuis de fenêtre et toutes les modénatures. Respecter l'appareillage de la maçonnerie (brique, silex ou moellon).
- Ne pas créer de soubassement en pierre plaquée ou en ciment. En cas d'humidité dans le mur, préférer recouvrir le soubassement par un enduit à la chaux.
- Limiter les fenêtres en pignon. De petites dimensions, elles doivent être désaxées par rapport à la pointe du toit.
- En cas de remplacement de menuiserie, utiliser du bois peint. L'usage du PVC est déconseillé.
- Entretien des gouttières, les descentes d'eau pluviale en zinc.

EXTENSION DU VOLUME PRINCIPAL :

- Avant d'entreprendre des travaux d'extension, réaménager les annexes présentes.
- L'extension devra présenter des dimensions plus réduites que la construction principale.
- Si possible, implanter l'extension dans le prolongement de la façade principale.
- Harmoniser matériaux, ouvertures et pentes de toit pour créer un ensemble homogène.



Les lucarnes centrales et larges sont une caractéristique des longères urbaines. Des fenêtres de toit ventilent les combles



Les modénatures en brique sont nombreuses sur les façades. Les fenêtres sont parfois surmontées d'un linteau cintré

MODIFICATIONS DE LA TOITURE :

- En cas d'aménagement des combles, disposer de préférence, les ouvertures du côté jardin. Côté rue, limiter les ouvertures à 3 ou 4 en les disposant à l'aplomb des fenêtres.
- Préférer des formes de lucarnes traditionnelles de type capucine*, jacobine*, centrale caractéristique de cette typologie.
- Eclairer les combles par une fenêtre en pignon lorsque cela est possible.
- En cas de création de nouvelle cheminée, réutiliser dans la mesure du possible, les conduits existants.
- Privilégier en couverture la petite tuile plate pour respecter l'époque de construction.



Les façades peuvent être composées de moellon calcaire, silex protégés par un enduit. Des briques forment des modénatures



Les ouvertures en pignon lorsqu'elles existent sont décentrées par rapport à l'axe du faitage

LES MAISONS SUR CELLIER

De la cave au grenier

LES MAISONS

« SUR CELLIER » SE SITUENT DANS LES BOURGS. ESSENTIELLEMENT CONSTITUÉES DE PANS DE BOIS, PEU SONT EN BRIQUE. CES HABITATIONS S'INSCRIVENT DANS LES PENTES DES RUES EN GARDANT UNE MÊME HAUTEUR DE FAITAGE*. CES MAISONS SONT LONGUES, HAUTES ET REPOSENT SUR UNE CAVE EN MAÇONNERIE. LEUR REZ-DE-CHAUSSÉE EST SURÉLEVÉ PAR RAPPORT AU NIVEAU DE LA VOIRIE DONNANT ACCÈS À LA CAVE PAR L'EXTÉRIEUR AVEC UNE PORTE DE FORME CARRÉ EN BOIS PLEIN.

MURS ET SOUBASSEMENTS

Les murs sont généralement constitués de pans de bois* avec du torchis (argile avec paille ou foin) et enduits à la chaux, ce qui apporte au logement une bonne qualité thermique. Ils sont hauts, suivent la pente de la voirie. L'enduit, formant « la peau » de la maison, est arasé au nu des pièces de bois restant apparentes. Les encadrements* des ouvertures sont en bois sur les maisons à ossature pans de bois ou en brique sur les façades en brique.

L'encadrement* des portes de cellier est en brique et communément cintré.

Les hauts soubassements, appelés aussi solins, sont maçonnés en brique ou en silex apparents ou enduits. Ils accueillent une porte de forme trapue permettant d'accéder au cellier depuis la rue.

TOITURE

Les toits sont à deux pans à 45° recouverts de tuiles plates ou d'ardoises. Les lucarnes sont généralement absentes sur les toitures de cette typologie.

FENÊTRES

Elles sont à deux vantaux et ouvrent à la française*. Les doubles fenêtres séparées par un meneau sont une caractéristique des maisons sur cellier.



PORTES ET VOILETS

Les volets sont battants en bois peint, consolidés par des traverses horizontales. Ils sont usuellement pleins.

Les portes de cave sont en bois peint, généralement de la même couleur que les volets. Elles reprennent la forme d'une voûte et sont positionnées à l'intérieur du tableau. Un porche toute hauteur en bois peint est parfois présent, intégrant une porte piétonne.



LES MAISONS SUR CELLIER

Recommandations

POUR RESPECTER LE CARACTÈRE DE LA MAISON SUR CELLIER LORS D'UNE RÉHABILITATION, IL EST SOUHAITABLE D'OBSERVER SON ENVIRONNEMENT, SON VOLUME GÉNÉRAL, SES PROPORTIONS, SES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LES RÉPARTITIONS DE SES OUVERTURES...

TRANSFORMATION DES FAÇADES :

- Préserver les dimensions des ouvertures d'origine.
- Éviter si possible de créer de nouveaux percements : les façades sont composées d'un nombre précis d'ouvertures.
- Rétablir si possible l'ordonnancement initial quand celui-ci a été modifié : position, dimension des fenêtres.
- Respecter l'encadrement des ouvertures et les appuis de fenêtres en bois.
- Respecter le principe constructif de la construction : ossature pans de bois pour l'étage et structure maçonnée pour le haut soubassement.
- Entretenir les pièces de bois et les enduits.
- Protéger les soubassements avec un enduit à la chaux.
- Préserver les fenêtres doubles à un vantail séparé par un piédroit* ainsi que les portes charnières en bois.
- En cas de remplacement des menuiseries, établir un relevé des profils, utiliser du bois peint. L'usage du PVC est déconseillé.
- Conserver les volets pleins en bois peint à 2 battants, sans écharpe (z).

EXTENSION DU VOLUME PRINCIPAL :

- Avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant (grand cellier, étage, combles), et les annexes.
- L'extension doit présenter un volume et des dimensions réduites par rapport à la construction principale.
- Harmoniser matériaux et ouvertures en créant un ensemble homogène entre l'existant et l'extension.



Parfois un porche accompagne la façade en prolongement



Cette construction suit la pente de la voirie



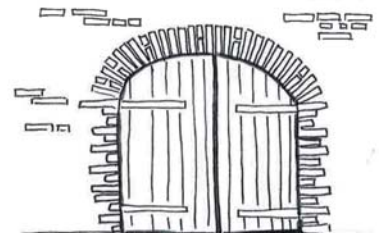
Traditionnellement, les murs sont en pans de bois et le soubassement maçonné

MODIFICATION DE LA TOITURE :

- Préserver les châssis existants dans leurs dimensions et leurs matériaux.
- Disposer de préférence les ouvertures de toit supplémentaires côté jardin.
- Côté rue, éviter la profusion d'ouvertures, les disposer à l'aplomb de fenêtres.
- Les nouvelles ouvertures doivent être identiques à celles existantes.
- En cas de création d'une nouvelle cheminée, utiliser dans la mesure du possible les conduits existants.
- Entretenir les débords de toit en bois, leur rôle est essentiel.
- Conserver le matériau de toiture d'origine, privilégier la tuile plate pour respecter l'époque de construction de la maison.



Les portes de cellier sont usuellement de forme cintrée en partie haute, reprenant la voûte intérieure



L'encadrement de la porte du cellier est en brique



LES MAISONS DE BOURG

De brique et de pierre

CES MAISONS SE SITUENT DANS LES CENTRES DES BOURGS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BRAY EN FRONT DE RUE. ELLES SONT CONSTRUITES EN MAÇONNERIE SUR DEUX NIVEAUX SUR CAVE. ELLES SONT COUVERTES PAR UNE TOITURE EN ARDOISE AVEC DES LUCARNES. LES MAISONS APPELÉES « MAISONS DE BOURG » SONT IMPOSANTES. ELLES SONT IMPLANTÉES EN FRONT DE RUE. LES FAÇADES EN BRIQUE APPARENTE OU ENDUITES PRÉSENTENT UN SOUBASSEMENT. LE REZ-DE-CHAUSSÉE ET L'ÉTAGE SONT MARQUÉS PAR UN BANDEAU. UNE CORNICHE APPARAÎT AUSSI À L'ÉGOUT DU TOIT.

MURS ET SOUBASSEMENTS

Les façades sont en maçonnerie enduite ou en brique apparente. L'enduit recouvre alors des moellons* calcaires, grès, silex ou briques. La finition de l'enduit est lissée pour laisser ainsi glisser les eaux de pluie. Les façades comportent usuellement des modénatures sobres : des encadrements*, des bandeaux*, des corniches* et des harpes*.

Les soubassements sont constitués de grès, pierre dure, afin de protéger les murs de l'humidité.

TOITURE

Le toit est composé de 2 pans, plus rarement de 4 et généralement couvert d'ardoises. Des lucarnes plus ou moins ouvragées éclairent les combles. Les souches de cheminées massives en brique sont situées dans le prolongement des pignons.

FENÊTRES

Les fenêtres sont ordonnancées horizontalement et verticalement en 3 ou 4 travées sur la façade. Les menuiseries sont en bois peint à deux vantaux ouvrants avec une division à 6 carreaux. Les ouvrants des étages se parent parfois de garde-corps.



PORTES ET VOILETS

La porte d'entrée peut être soit en position centrale, soit dans un mur annexe, ou former clôture en continuité de la façade. Elle est parfois marquée sur la façade par une grande lucarne à fronton*.

Des portes cochères mènent à l'arrière de la maison.

Les volets sont en bois peint à claire-voie* et à deux vantaux ouvrants à la française. Au rez-de-chaussée, les volets sont persiennés sur la partie haute, à l'étage ils peuvent être entièrement persiennés.



Recommandations

POUR RESPECTER LE CARACTÈRE DE LA MAISON DE BOURG LORS D'UNE RÉHABILITATION, IL EST SOUHAITABLE D'OBSERVER SON ENVIRONNEMENT, SON VOLUME GÉNÉRAL, SES PROPORTIONS, SES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LES RÉPARTITIONS DE SES OUVERTURES...

TRANSFORMATION DES FAÇADES :

- Préserver les dimensions des ouvertures d'origine.
- Éviter la création de nouvelles fenêtres : les façades sont composées avec un nombre précis d'ouvertures.
- Rétablir si possible l'ordonnement initial quand celui-ci a été modifié : position et dimension des fenêtres.
- Respecter l'encadrement des ouvertures et les appuis de fenêtres.
- Nettoyer les parties en brique et les rejoints.
- Conserver les modénatures, leur profil et la nature de leurs matériaux, souvent la brique ancienne.
- Maintenir les soubassements en grès rejointoyés par un mortier de chaux.
- Conserver les menuiseries à petits bois et les volets.
- En cas de remplacement des menuiseries, privilégier le bois peint.

MODIFICATION DE LA TOITURE :

- Disposer de préférence les ouvertures de toit supplémentaires côté jardin.
- Les nouvelles ouvertures doivent être identiques à celles existantes.
- En cas de création d'une nouvelle cheminée, utiliser, dans la mesure du possible, les conduits existants.



Certaines maisons de bourg sont de dimensions modestes



Les ouvertures de ces maisons sont ordonnancées : linteaux, appuis de fenêtre sont alignés sur 2 niveaux

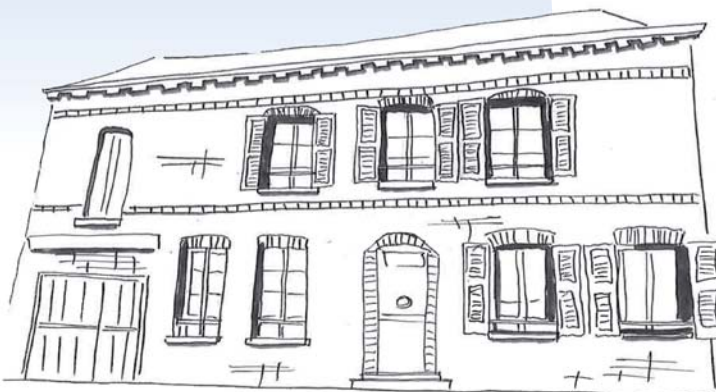


Certaines constructions sont inscrites en angle de rue. Souvent la maison de bourg présente une large lucarne centrale



EXTENSION DU VOLUME PRINCIPAL :

- Avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité de l'important volume existant (2 niveaux et un comble), occuper les annexes.
- L'extension doit présenter un volume et des dimensions réduites par rapport à la construction principale.
- Harmoniser matériaux et ouvertures en créant un ensemble homogène entre l'existant et l'extension.



Des modénatures : encadrements avec tableaux, bandeaux, corniche ornent la façade



Lorsque la maison de bourg est sur cave, un perron formé de marches donne accès à la porte d'entrée

LES GRANDES DEMEURES

Essor industriel

CES HABITATIONS, SOUVENT SITUÉES AUX ABORDS DES BOURGS, SE SONT DÉVELOPPÉES PENDANT L'ÉPOQUE ÉCONOMIQUE PROSPÈRE, LORS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIXÈME SIÈCLE. LES « GRANDES DEMEURES » SONT HAUTES ET DE FORME CARRÉ. ELLES COMPRENNENT GÉNÉRALEMENT UN ÉTAGE ET LEURS COMBLES SONT AMÉNAGÉS SOUS UN TOIT À QUATRE PANS. CES MAISONS SE SITUENT RÉGULIÈREMENT AU CENTRE DE LEUR PARCELLE ET CELLE-CI EST CLOSE DE MURS OU DE MURETS SURMONTÉS DE FINES FERRONNERIES*.

MURS ET SOUBASSEMENTS

Les murs sont principalement composés de brique. Ce matériau est parfois enduit, associé à de la pierre calcaire, de la brique silico-calcaire de couleur beige. La grandeur de la façade et la régularité des ouvertures forment une symétrie. Celle-ci est renforcée par l'ouvrage soigné et sobre des modénatures : encadrements*, chaînages*, bandeaux*, corniche*, appuis de fenêtre... L'appareillage des briques se présente souvent en panneresse (brique posée dans le sens de la longueur) boutisse (brique posée dans le sens de la largeur).

Constitués en grès, calcaire ou silex, les soubassements préservent les murs de l'humidité.

TOITURE

Couramment à 4 pans, elle est couverte en ardoise. 4 grandes souches de cheminées en brique sont placées aux angles de la toiture.

FENÊTRES

Ordonnées, élancées, plus hautes que larges, elles dessinent une symétrie sur les façades. Les lucarnes des demeures sont particulièrement ouvragées.



PORTES ET VOILETS

Communément en bois peint, les volets au rez-de-chaussée sont persiennés uniquement en partie supérieure alors que ceux de l'étage le sont entièrement. Un système usuel de feuillure* permet un encastrement des volets fermés dans la façade.

Les portes à deux vantaux ont couramment une position centrale sur la façade principale. Elles possèdent, en partie haute, une imposte* fixe vitrée et des vitrages sur chaque vantail protégés par une ferronnerie ouvragée.



Recommandations

POUR RESPECTER LE CARACTÈRE DE LA GRANDE DEMEURE LORS D'UNE RÉHABILITATION, IL EST SOUHAITABLE D'OBSERVER SON ENVIRONNEMENT, SON VOLUME GÉNÉRAL, SES PROPORTIONS, SES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LES RÉPARTITIONS DE SES OUVERTURES...

TRANSFORMATION DES FAÇADES :

- Préserver les dimensions des ouvertures d'origine : élancées. Les grandes demeures sont composées de nombreuses ouvertures.
- Rétablir si possible l'ordonnement et la hiérarchisation d'origine lorsqu'ils ont été modifiés : position et dimension des fenêtres.
- Conserver les portes d'entrée à double vantaux ou très larges ainsi que leurs perrons.
- Conserver les modénatures, leur profil et la nature de leurs matériaux.
- Conserver les volets en bois peints persiennés, à deux battants, sans écharpe, dans leurs dimensions d'origine.
- En cas de remplacement des menuiseries, utiliser du bois peint.
- Préserver les caractéristiques de la clôture en harmonie avec la grande demeure (matériaux, appareillage, couleurs...)

MODIFICATION DE LA TOITURE :

- Préserver les lucarnes existantes dans leurs dimensions, leurs typologies et leurs matériaux.
- Pour éclairer l'étage, utiliser les ouvertures existantes.
- Les nouvelles ouvertures sont identiques à celles existantes.
- En cas de création de nouvelle cheminée, réutiliser, si possible, les conduits existants. Entretien des 4 grandes souches de cheminées.
- Respecter la forme de la charpente (4 pans).
- Conserver le matériau de toiture d'origine, privilégier l'ardoise pour respecter l'époque de construction de la demeure.



La régularité des ouvertures forme une symétrie en façade



Ces habitations comprennent parfois des combles aménagés sous un toit à 4 pans



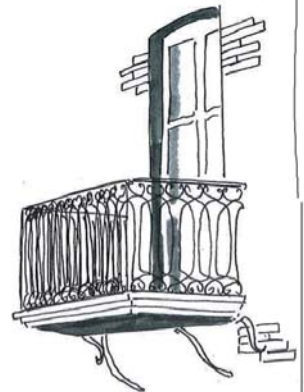
L'entrée principale se distingue de la façade par des modénatures et une lucarne à fronton

EXTENSION DU VOLUME PRINCIPAL :

- Avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité de l'important volume et les annexes.
- L'extension doit présenter un volume de dimensions réduites par rapport à la construction principale.
- Harmoniser matériaux et ouvertures en créant un ensemble homogène entre l'existant et l'extension.



Les grandes demeures se singularisent des maisons du bourg par leur élégance



Des ferronneries ornant des garde-corps ou des balcons marquent parfois une fenêtre à l'étage

LES MAISONS OUVRIÈRES

Accession à la propriété

CES LOGEMENTS, AUX DIMENSIONS MODESTES, SONT ORDONNÉS EN BANDE, GÉNÉRALEMENT MITOYENS. ILS SE SITUENT EN FRONT DE RUE AVEC UNE PETITE COUR SUR LA FAÇADE AVANT À LAQUELLE S'AJOUTE UN JARDIN CLOS DE MUR SUR LA PARTIE ARRIÈRE. SOUVENT DE PETITS BÂTIMENTS ANNEXES ACCOMPAGNENT LA CLÔTURE. LES MAISONS OUVRIÈRES SONT CONSTRUITES EN MAÇONNERIE RECOUVERTE PAR UN ENDUIT. LA TOITURE EST USUELLEMENT RECOUVERTE DE TUILES MÉCANIQUES ROUGES (NOMMÉES TUILES DE BEAUVAIS).

MURS ET SOUBASSEMENTS

Les murs des maisons ouvrières sont composés de moellons ou briques protégés par un enduit. L'enduit est la peau de la maison. Cet enduit ciment, enduit tyrolien (enduit projeté en gouttelettes), forme un enduit traditionnel constitué de 3 couches : gobetis (couche d'accrochage), dégrossi, (planéité du mur) et couche de finition (texture et couleur). Les murs peuvent être montés aussi en brique apparente. Les annexes et clôtures sont majoritairement construites dans le même matériau que la maison. Parfois, des ornements tels des bandeaux*, des encadrements*, des harpes*, des ferronneries* habillent la façade.

Les soubassements sont principalement en brique ou protégés par un enduit bâtard (mélange de ciment et de chaux) en ressaut.

TOITURE

Les toits à débords sont usuellement recouverts par de la tuile mécanique, parfois de l'ardoise.

FENÊTRES

Elles sont souvent à deux vantaux ouvrants à la française. Les linteaux sont parfois métalliques.



PORTES ET VOILETS

Les volets sont en bois peint, plein ou persienné ou métalliques pliants. Les portes ne comportent qu'un seul battant en bois avec une imposte* vitrée droite qui éclaire le couloir d'entrée. Des marquises* protègent parfois l'accès à la maison ouvrière.



Recommandations

POUR RESPECTER LE CARACTÈRE DE LA « MAISON OUVRIÈRE » LORS D'UNE RÉHABILITATION, IL EST SOUHAITABLE D'OBSERVER SON ENVIRONNEMENT, SON VOLUME GÉNÉRAL, SES PROPORTIONS, SES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LES RÉPARTITIONS DE SES OUVERTURES...

TRANSFORMATION DES FAÇADES :

- Préserver les dimensions des ouvertures d'origine et porter une attention particulière à l'équilibre de la façade dans le cas de création de fenêtres.
- Entretenir les différents matériaux des murs selon leur caractéristique : béton, enduit, pierre, brique.
- Respecter l'encadrement des ouvertures en enduit lissé, pierre ou brique et l'aspect des appuis de fenêtre.
- Entretenir l'enduit, s'il est encrassé il ne nécessite qu'un lavage ; s'il est fissuré, le reprendre après un piquetage.
- Veiller à ne pas recouvrir d'enduit les pierres de taille, les pierres dures et la brique.
- Ne pas créer de soubassement en pierre plaquée ou ciment.
- En cas de remplacement de menuiseries, utiliser de préférence le bois peint.
- Conserver les volets en bois plein peint, à deux battants, sans écharpe (z) ou les persiennes métalliques pliantes.
- Entretenir les gouttières et les descentes d'eau pluviale en zinc.

EXTENSION DU VOLUME PRINCIPAL :

- Avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant.
- L'extension doit présenter un volume et des dimensions réduites par rapport à la maison.
- Harmoniser les matériaux, les ouvertures et les pentes de toit pour créer un ensemble homogène entre l'existant et l'extension.



Les maisons ouvrières sont souvent positionnées en bande et en front de rue ou à l'arrière d'une petite cour



Les façades de ces maisons sont protégées par des débords de toit. Les linteaux, les percements, les volets sont parfois cintrés

Les maisons ouvrières présentent parfois un pignon sur rue, celui-ci peut devenir façade principale

MODIFICATION DE LA TOITURE :

- Préserver les ouvertures de toit, si possible comme à l'origine, dans leurs dimensions.
- Conserver les débords de toit, entretenir les éléments en bois.
- Conserver les pentes et les formes de la toiture.
- Eclairer les combles par une fenêtre pignon si nécessaire.
- En cas de création d'une nouvelle cheminée, réutiliser, dans la mesure du possible, les conduits existants.
- Privilégier, en couverture, la tuile mécanique rouge-orangé en respect de l'époque de construction de la maison ouvrière.



Les abords des maisons ouvrières sont particulièrement soignés et entretenus

Bases constructives

Les matériaux marquant le territoire du Pays de Bray sont le calcaire sous forme de moellon*, le grès, le silex, le torchis et la brique. La tuile plate ou mécanique, l'ardoise, le bois, le fer et le zinc sont aussi remarquables.

Dans les bourgs, habitations et murs de clôtures s'enchaînent en front de rue. Les murs de façade sont généralement montés en brique ou en moellon* calcaire, recouverts d'enduit à la chaux comme ils l'étaient à l'origine.

Aujourd'hui, bon nombre de maisons ont perdu leur enduit pour laisser les pierres apparentes ; cela peut poser un problème pour le taux d'humidité dans les murs : l'enduit les protégeait .

Le pan de bois et le torchis composent les murs des longères rurales du Pays du Bray. Le bois peint est également utilisé pour les menuiseries et les modénatures* : encadrements de porte, débords de toit, balcons...

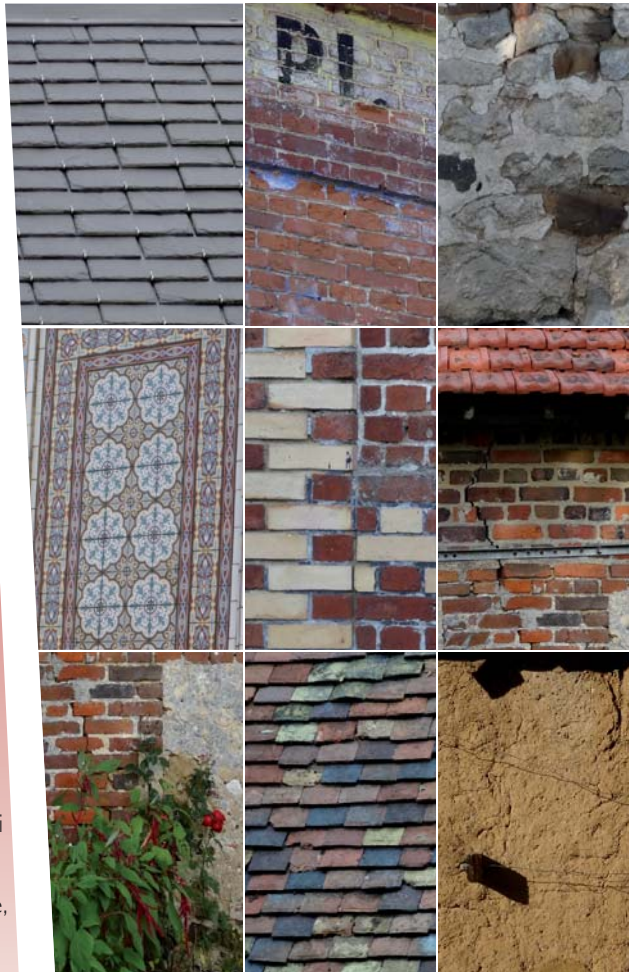
On trouve aussi le silex, le grès dans la composition de certains murs ainsi qu'en soubassement.

Les couvertures traditionnelles du Pays de Bray sont la tuile plate de petit moule (60 à 80 au m²), plus rarement l'ardoise. Mais au XX^{ème} siècle, ces matériaux ont laissé place à la tuile mécanique. Des murs de clôture montés en tuile mécanique sont l'une des caractéristiques du territoire.

Les rives* sont souvent protégées par un solin* qui empêche la pluie de s'infiltrer sous la toiture.

Les souches de cheminées sont en brique et pierre, les descentes d'eau pluviale en zinc.

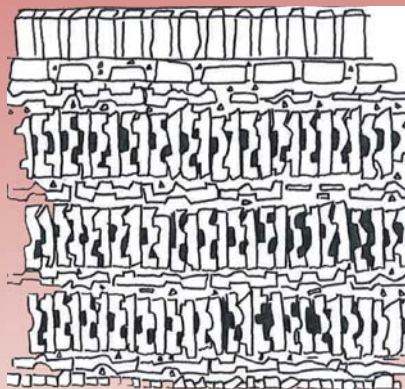
Les éléments ferronnés ou métalliques qui marquent le territoire sont les linteaux*, les gardes-corps, les clôtures et parfois des persiennes pliantes, des marquises.



Recommandations

RESTAURER UNE FAÇADE :

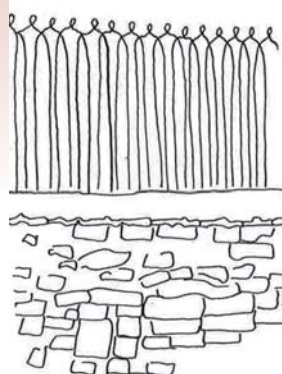
- Employer des matériaux identiques à ceux existants : moellon, éléments de pierre de taille calcaire, brique, essence de bois...
- Respecter l'appareillage des murs : panneresse boustisse pour les briques, pierres de taille apparentes...
- Rétablir si possible l'ordonnancement initial quand celui-ci a été modifié : position et dimension des fenêtres.
- Entretenir les éléments caractéristiques : pans de bois, torchis, ferronnerie...
- Rejoindre la pierre, la brique, au mortier de chaux en respectant l'épaisseur et le coloris du joint, pour retrouver l'aspect d'origine.
- Réaliser sur les moellons un enduit couvrant lissé, à base de chaux et de plâtre, au même nu que les encadrements de fenêtres et les chaînages d'angle. De même, réaliser la finition d'un mur en torchis au nu des pièces de bois.



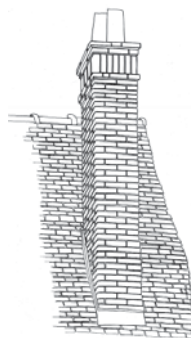
Les murs de tuile mécanique de Beauvais sont une particularité du territoire du Pays de Bray



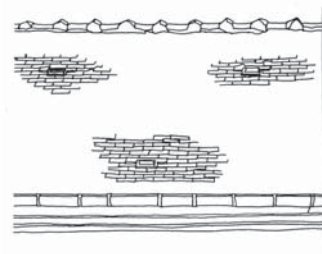
Appareillage panneresse boustisse d'un mur de brique argile et silico-calcaire



Muret en pierre surmonté de ferronneries fines



Souche de cheminée en brique sur un toit en tuile plate



Traditionnellement, les toitures sont recouvertes de tuile plate

RESTAURER UNE TOITURE :

- Ne pas faire déborder la couverture en rive et à l'égout sauf pour les maisons à débords de toit (longère rurale, maison ouvrière).
- Conserver les coyaux* et croupes existants.
- Ventiler la couverture pour qu'elle puisse « respirer », surtout en cas de combles isolés (superposition imparfaite de tuiles traditionnelles, présence de chatières, trous d'aération en terre cuite de même couleur que la tuile).

RÉALISER UNE COUVERTURE EN TUILE PLATE :

- Utiliser des tuiles de dimension 15 x 25 cm, posées à joints croisés avec un recouvrement aux deux tiers (60 à 80 tuiles au m²).
- Ne pas poser de tuile en rive. Préférer une ruellée utilisant un mortier clair, moyennement riche en liant pour éviter le retrait et le faïençage.
- Réaliser un faîtage à crêtes et embarrures.
- Récupérer les anciennes tuiles en bon état et les panacher avec des tuiles neuves pour éviter un aspect trop rigide.

RÉALISER UNE COUVERTURE EN ARDOISE :

- Utiliser des ardoises de dimension 22 x 35 cm, posées droites (40 ardoises au m²).
- Préférer la pose d'une solive de rive à une bande de zinc.
- Mettre en forme une bande de zinc pliée en faîtage.



Ferronnerie traditionnelle composant une grille de clôture



Mur en moellon, brique, silex couvronné par des pannes picardes

Au travers des siècles

La structure d'une maison est constituée de fondations, murs, planchers et charpentes. L'homogénéité et la durabilité de cette structure sont assurées par des détails qui ont un rôle à la fois fonctionnel et décoratif (souligner la composition d'une façade...). La conservation et l'entretien de ces éléments sont essentiels pour garantir la longévité de l'ouvrage.

Les modénatures* (bandeaux*, corniches*...) éloignent les eaux de pluie de la façade. Réalisées en bois, plâtre, pierre ou brique, leur niveau de détail traduit le statut social de la maison.

On remarque que les corniches* restent simples sur les maisons rurales et les maisons de bourg et deviennent plus complexes sur les longères urbaines et les grandes demeures.

Sur les murs en moellon*, les appuis de fenêtres, harpes* et chaînages* d'angle en brique ou pierre renforcent la maçonnerie.

Les encadrements* de fenêtre sont traités en brique, bois ou pierre de taille. Quand il s'agit de logements dit « de la reconstruction » ces éléments sont généralement réalisés en béton.

Lorsqu'ils sont cintrés, les linteaux peuvent posséder une clef en pierre.

Lorsque les maisons sont en pans de bois* ou en pierre moellon* calcaire, leur soubassement est réalisé à l'aide de brique, de pierre moellon* silex ou de grès. Ces matériaux permettent de protéger les murs de l'humidité. Une pièce de bois, la sablière*, élément porteur, joue un rôle important entre la maçonnerie et la partie en torchis pans de bois.

Les murs de clôture sont généralement agrémentés de piles* aux lignes simples et droites, parfois surmontées d'un auvent.

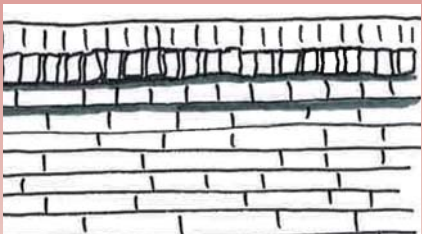
Parsemées sur le territoire, des bornes en calcaire ou grès, appelées « chasse-roues », sont remarquables au niveau de certains carrefours ou près des portails.



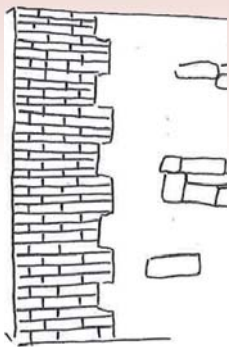
Recommandations

FONDACTIONS, MURS, PLANCHERS, CHARPENTES :

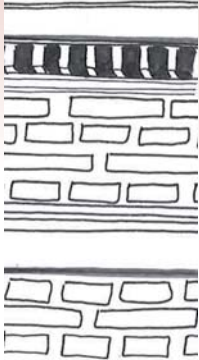
- Tenir compte de l'ancienneté de la maison et de sa structure lors d'une réhabilitation.
- Faire un sondage de fondation en cas de surélévation ou extension (les fondations sont anciennes et ont été conçues pour des murs et un bâtiment de dimensions précises).
- Porter une attention particulière à la répartition des charges dans le mur et à ses renforts (chaînages*, harpes*, linteaux*...) pour ne pas amoindrir sa résistance. Ne pas surcharger les planchers.
- Penser à remailler les maçonneries si nécessaire avant un rejointement (réaliser un coulis de mortier dans les fissures).
- Entretien la charpente et éviter de transformer les fermes lors d'un aménagement de combles (toutes les pièces de bois ont une fonction).
- Utiliser un matériau de toiture compatible avec la résistance de la charpente et respectueux du type de construction.



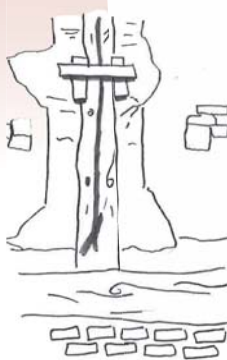
Les murs brique possèdent en partie haute un couronnement pour éloigner les eaux de pluie et protéger ainsi la maçonnerie



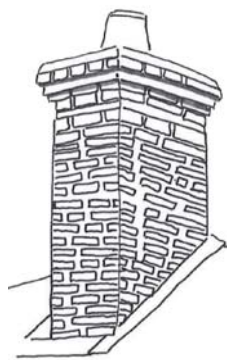
Les chaînages d'angle en brique apportent un décor à la façade tout en les renforçant



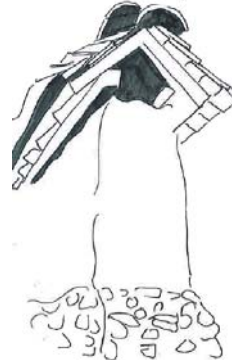
Les corniches éloignent les eaux de pluies et ornent les façades



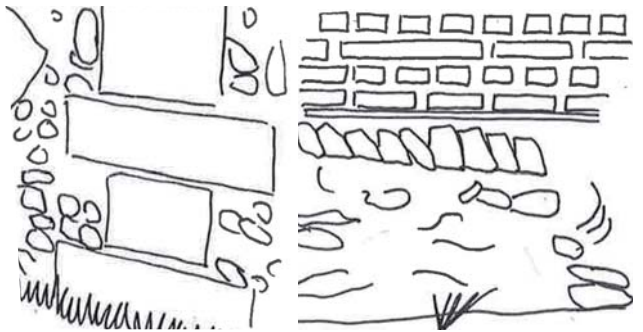
Les longères rurales ont une ossature pans de bois dont les pièces sont traitées (apparentes ou cachées)



Souche de cheminée en brique rouge avec cordons



Mur en soubassement en moellon avec partie haute enduite recouvert d'un élément charpenté en tuile



Mur en moellon calcaire avec chaînage en blocs de grès

Le soubassement des longères est en grès et silex, il crée une barrière pour arrêter l'humidité

ENDUIT ET MODÉNATURES :

- Choisir une solution de nettoyage respectueuse des matériaux et modénatures de la façade, préférer un lavage à l'eau et à la brosse. Utiliser avec précaution les jets sous-pression ou les sablage selon le support de façade.
- Conserver les enduits et leur finition (encadrement de fenêtre et bandeau) : l'enduit participe à la protection du mur et ralentit son vieillissement.
- Conserver et restaurer les modénatures existantes pour ne pas dénaturer le parement de façade et la structure de la maison, respecter leurs matériaux d'origine. Ne pas ajouter de modénatures lorsqu'elles n'existent pas.
- Ne pas ajouter d'élément d'ornementation non fonctionnel et de matériaux étrangers à l'architecture locale.

LES FENÊTRES

Ouverture sur le monde

Sur le territoire du Pays de Bray, selon le type d'habitat, les ouvertures sont réparties aléatoirement ou suivant un ordonnancement. De proportions et de dimensions variées, les fenêtres sont conçues pour offrir aux habitations un bon éclairage.

Sur les maisons pans de bois, on remarque souvent des fenêtres jumelles séparées par une pièce de bois verticale nommée meneau*.

Les lucarnes sont de formes et matériaux variés : en bois, maçonnerie, zinc ou plomb. Elles s'harmonisent avec les menuiseries des façades.

Les percements et les matériaux utilisés dépendent de la typologie de la construction.

Les fenêtres sont plus hautes que larges. Les linteaux sont droits parfois cintrés, en pierre, brique, bois ou métal.

Les maisons de bourg possèdent des garde-corps pour les fenêtres des étages. Parfois un lambrequin* dissimule un enrouleur ou un coffre de volet roulant. Les menuiseries en bois sont peintes en accord avec l'ensemble des éléments de la maison et de la clôture.

Traditionnellement les fenêtres sont à deux vantaux ouvrants à la française.

Chaque vantail est lui-même divisé en trois carreaux. Au XVIIIème siècle, les fenêtres étaient composées de vitrages avec des petits bois.



Recommandations

RESTAURER UNE FENÊTRE :

- Ne pas modifier ses dimensions.
- Conserver et restaurer l'appui, le linteau*, l'encadrement* s'ils existent (bois, enduit, pierre, brique) et les éléments de ferronnerie*.
- Ne pas créer d'encadrement de fenêtre décoratif quand il n'existait pas.
- Protéger les linteaux en bois par un enduit ou appliquer un lait de chaux ou une peinture à phase aqueuse pour les protéger et les harmoniser avec le mur.
- Restaurer la menuiserie existante quand c'est possible.
- Conserver la division des carreaux et les profils des bois qui correspondent à l'époque et au style de la maison.
- Protéger le bois des menuiseries par une peinture à phase aqueuse (une couche d'impression et deux couches microporeuses).
- Utiliser une teinte plus claire que celle des portes et volets suivant le nuancier proposé dans ce cahier.

RESTAURER LES OUVERTURES DE TOIT, ÉCLAIRER LES COMBLES :

- Préserver les châssis à tabatière dans leurs dimensions d'origine.
- Conserver et restaurer les lucarnes existantes. Leurs jouées (parties verticales latérales triangulaires comprises entre la toiture d'une lucarne et le toit) peuvent être vitrées pour apporter plus de lumière.
- Pour positionner une nouvelle ouverture en toiture, consulter la fiche correspondant au type de maison.
- Les nouvelles lucarnes sont de dimensions réduites, charpentées sur le versant de la toiture ou engagées dans le mur maçonné.
- Les fenêtres de toit sont de préférence de petites dimensions (dimensions préconisées = 55x70 cm) et intégrées au versant de la toiture par une pose encastrée.
- Ne pas regrouper 2 lucarnes pour ne pas alourdir la silhouette de la maison. Préférer la création d'une grande lucarne centrale si compatible avec la typologie de la maison.



Lucarne capucine



Oeil de bœuf



Lucarne ouvragée



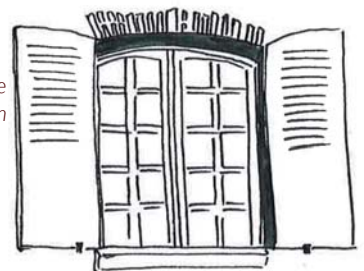
Meunière



Lucarne centrale à fronton

CRÉER UNE FENÊTRE :

- Consulter la fiche correspondant à votre typologie de maison.
- Observer l'emplacement et les proportions des fenêtres existantes.
- Mettre en œuvre un appui, un linteau droit, plus rarement cintré et un éventuel encadrement en accord avec les autres fenêtres de la façade.
- Poser la menuiserie à l'intérieur des tableaux.
- Si nécessaire, créer un élément de ferronnerie (garde-corps) en rapport avec l'époque et le style de la maison.
- Dans le cas de la reconversion d'une grange en habitation, réutiliser au maximum les ouvertures existantes (portes piétonnes et charretières, lucarnes à engranger).

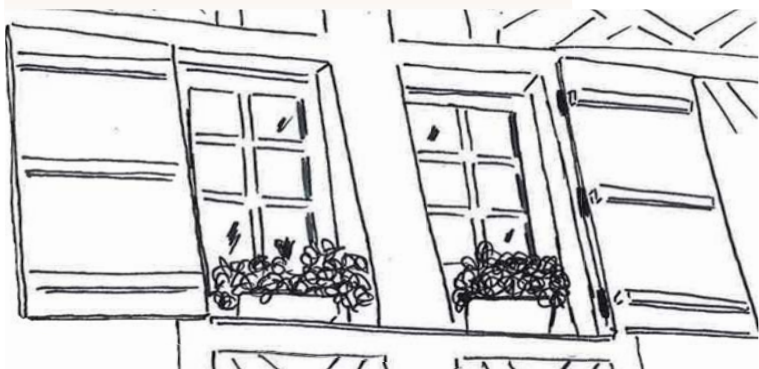


Fenêtre de maison de bourg cintrée avec un encadrement en brique



Fenêtre traditionnelle avec linteau droit et appui en brique

Petite fenêtre sur une longère rurale



Fenêtres jumelles séparées par un piédroit sur une longère rurale

LES PORTES ET VOIETS

Habiller sa maison

Traditionnellement, les volets, les portes piétonnes et portes cochères présentes sur les maisons du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray sont en bois peint. Leurs caractéristiques (position, dimension, traitement) sont en harmonie avec l'architecture. Les volets battants sont en bois plein ou persienné en partie haute du volet ou sur la totalité. Parfois, ils sont métalliques pliants.

La porte d'entrée possède des proportions en adéquation avec les autres ouvertures. Elle est en bois peint non verni. Elle peut comporter une imposte vitrée parfois surmontée d'une marquise*. Elle est soit composée d'une pièce de bois pleine, soit d'une partie vitrée protégée par une ferronnerie. Elle est à 1 vantail ou 2 vantaux égaux ou bien conçue avec un large vantail et un plus petit s'ouvrant occasionnellement.

Les portes charretières présentent 2 battants formés d'un assemblage de planches. Elles ferment le passage des maisons donnant sur le jardin ou la cour. Elles ont un profil droit ou cintré en partie haute.

Un encadrement* en brique, en pierre ou en bois suit la forme de la porte.

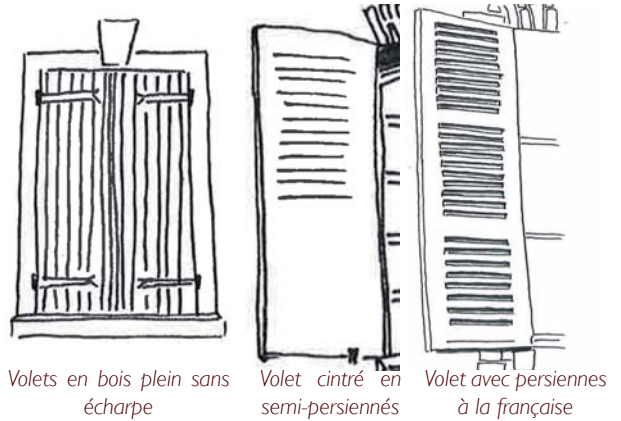
Les portes à battant en bois plein accédant aux celliers sur rue sont une particularité du territoire.



Recommandations

VOILETS :

- Maintenir les volets existants (bois plein, persienné en totalité ou en partie haute, métallique pliant), les restaurer quand c'est possible. Sinon, utiliser de préférence des volets en bois à 1 ou 2 battants pour les fenêtres à engranger.
- Choisir des volets réalisés avec des lames verticales de largeurs inégales assemblées par des rainures et languettes confortées par 2 ou 3 barres horizontales (sans écharpe).
- Réserver la pose de volets persiennés en partie haute pour le rez-de-chaussée des maisons ; celle des volets entièrement persiennés aux étages.
- Fixer les gonds aux tableaux des maçonneries de baies.
- Protéger les volets en bois par une peinture à phase aqueuse (1 couche d'impression, 2 couches microporeuses).
- Peindre les pentures (pièces de ferrure, pivotement des portes, volets...) de la même teinte que les volets.
- Éviter la pose des volets roulants aux fenêtres d'une maison ancienne, conserver les volets battants existants. Pour les constructions où l'occultation par des volets extérieurs n'est pas souhaitable envisager un dispositif intérieur.



Volets en bois plein sans écharpe

Volet cintré en semi-persiennés

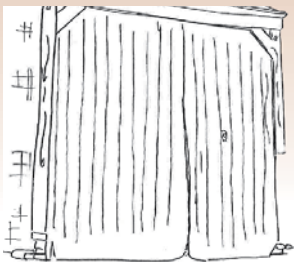
Volet avec persiennes à la française

PORTES :

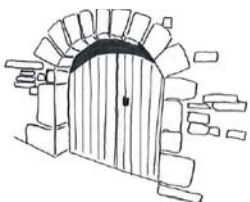
- Préférer la restauration d'une porte ancienne à son remplacement ; il est souvent suffisant, moins onéreux de la réparer. Sinon, choisir une porte piétonne sobre, en bois, assurant l'éclairage et la sécurité. Le vantail sera droit plein ou vitré et doublé d'un volet en partie supérieure (sur la maison rurale).
- Entretenir les ferronneries protégeant les vitres.
- Respecter l'alignement horizontal des linteaux, en cas de création d'une imposte vitrée au-dessus de la porte d'entrée.
- Les portes de garage sont sobres, les encadrements étant du même type que ceux des autres portes de la façade. L'ouverture en façade pour la création d'un garage doit rester exceptionnelle et être réalisée avec soin.



Porte de porche cintrée avec porte piétonne intégrée



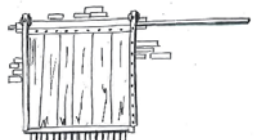
Porte de porche droite en bois



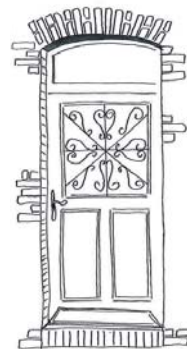
Porte de cellier cintrée reprenant la forme de la voûte intérieure



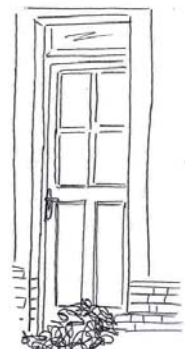
Porte agrémentée d'une marquise



Porte sur glissière à engranger*



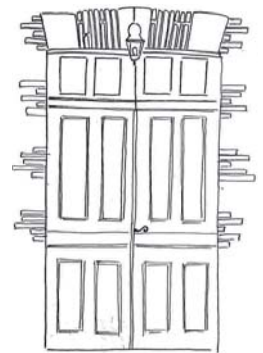
Porte cintrée vitrée protégée par une ferronnerie



Porte vitrée avec imposte fixe vitrée droite



Porte piétonne avec encadrement en brique



Porte à 2 battants avec imposte vitrée droite

Du végétal au minéral

Les clôtures sur rue séparent le domaine privé de l'espace public. Elles assurent une continuité avec les façades donnant sur la voirie. Portails, portes piétonnes en bois ou en ferronneries* accompagnent les murs hauts et s'ouvrent sur les jardins.

Les murs sont usuellement montés avec de la brique, du grès, du silex ou de la pierre calcaire en moellon*. Ils sont traditionnellement protégés par un rang de tuile ou de brique en porte-à-faux*.

Généralement, les murets sont surmontés de fines ferronneries* souvent assorties, au niveau de la couleur, aux menuiseries et volets de l'habitation.

Les portails sont pour la plupart similaires et en harmonie avec l'architecture de la maison. Ils sont en ferronnerie*, à barreaudage* vertical mais peuvent aussi être en bois peint. Ces éléments sont fréquemment accompagnés de piles*.

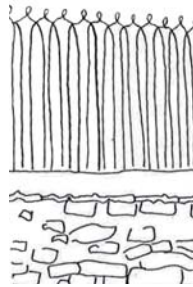
Couramment une porte piétonne se joint au portail. Une des particularités du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray se présente sous forme de clôture en tuile mécanique. Dans les lotissements ou zones pavillonnaires, on retrouve des clôtures sous forme de palissades* ou de lisses*. Murets et ferronneries sont souvent agrémentés d'une haie (monospécifique ou paysagère). (Voir fiches « Les Haies »).



Recommandations

MURS EN PIERRE :

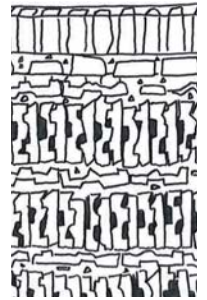
- Réaliser des murs de clôture qui s'harmonisent avec les murs anciens du bâti voisin.
- Pour réparer un mur : observer le type de matériau utilisé, moellon, pierre calcaire, grès, silex, brique... son appareillage et la qualité de ses joints. Restaurer les piles et autres ouvrages annexes.
- Utiliser plus de pierre que d'enduit, surtout sur les murs non enduits dont l'aspect doit se rapprocher du montage en pierre sèche.
- Si la longueur du mur est importante, mettre en place des harpes et des chaînages aux angles.
- Conserver les modénatures, leurs profils et la nature de leurs matériaux.
- Veiller à conserver la même mise en œuvre sur toute la longueur de l'ouvrage.
- Éviter l'emploi de matériaux non locaux et industriels pour une clôture en cœur de village.
- Protéger la partie haute du mur par des tuiles plates en porte-à-faux ou des tuiles mécaniques.
- Les recommandations de la fiche « Les matériaux » sont applicables aux murs de clôture.



Mur moellon calcaire surmonté de fines ferronneries



Mur et modénature de brique



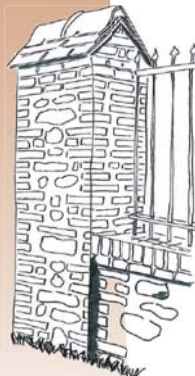
Mur de tuiles mécaniques

GRILLES ET PORTAILS :

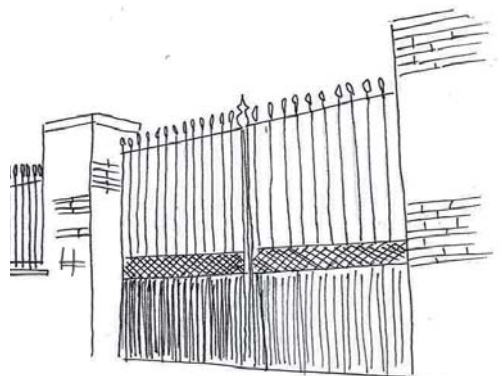
- Créer des grilles et des portails sobres en ferronnerie ou en bois avec des barreaux fins et droits.
- Éviter les formes courbes.
- Appliquer la même couleur pour le portail, les ferronneries de la clôture et les menuiseries de la maison.
- Choisir la couleur en fonction du nuancier de la fiche « Les couleurs ».



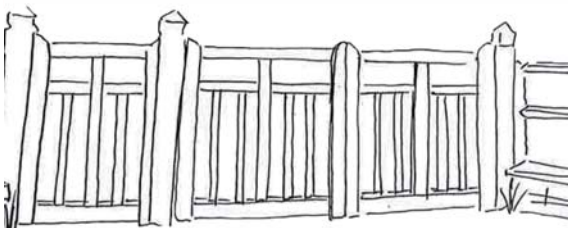
Lisses agrémentées d'une haie, typique des maisons de constructeurs



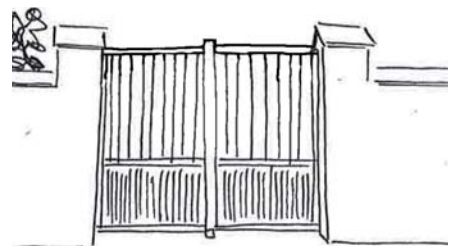
Pile en brique



Portail en ferronnerie fine encadré de piles en brique



Portail et clôture en bois peint



Portail droit entouré de murets et de piles recouverts par un enduit

LES COULEURS

Choisir le bon ton

La couleur des maisons est généralement liée aux matériaux locaux, aux modes et époques de construction. Le torchis, la brique, la pierre calcaire, grès, silex, et le bois étant des matériaux prédominants du territoire, il est cohérent de retrouver dans la palette les nuances de ces matériaux.

Les maisons en brique, en pans de bois* ou encore en pierre calcaire offrent au territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray une ambiance colorée jouant avec la végétation environnante.

Les plantations jouxtant les clôtures apportent par ailleurs une touche de couleur complémentaire et font d'autant plus ressortir les matériaux constituant les maisons.

Les mortiers et enduits sont généralement ocrés et font ressortir les matériaux constituant les façades. Les maisons à pans de bois voient leurs poutres peintes en harmonie avec les menuiseries. Ces éléments offrent un large éventail de couleurs avec tout de même une prédominance pour les tons chauds (rouge, marron, brun, ocre jaune ou rouge...).



Les toitures de tuiles et d'ardoises offrent une gamme de couleurs allant du brun rougeâtre au gris foncé. Ces matériaux se patinent avec le soleil et les intempéries. La tuile plate, plusieurs fois remaniée, possède une couleur enrichie de nuances variées.

La tuile mécanique rouge-orangé, par son aspect et sa pose régulière, offre une homogénéité dans le paysage.

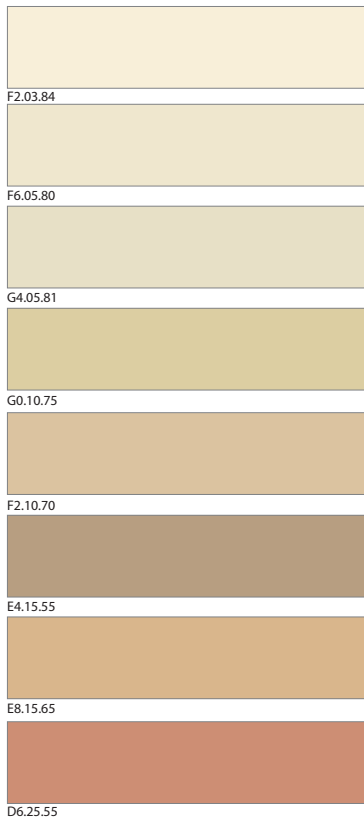


Recommandations

QUELQUES CONSEILS :

- Réaliser un échantillon sur une grande surface in situ, avant d'appliquer la teinte définitive.
- Pour choisir une couleur, il faut tenir compte des matériaux (torchis, grès, silex, pierre, enduit, brique...) et des coloris des façades environnantes. Prendre en compte aussi la quantité de couleur qui sera étalée (importance de la surface : volets, portes cochères, menuiseries...) afin de respecter une certaine harmonie pour l'ensemble du bourg ou hameau.
- Peindre les menuiseries d'une couleur plus claire que les volets et les portes.
- Dissimuler par une peinture couleur « plomb » (sombre) les barreaux de fenêtre ou les mettre en évidence par une couleur proche de celle des menuiseries.
- Appliquer une peinture d'impression sur un support sain et nettoyé avant d'appliquer deux couches de peinture microporeuse.

Façades



Attention, des différences peuvent être constatées entre les couleurs imprimées et le nuancier de teintes réelles

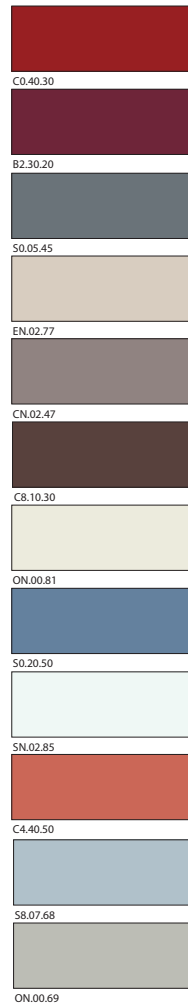
Les nuanciers intitulés « volets et portes » sont décomposés en parties suivant les typologies des maisons du territoire du Pays de Bray. Ils tiennent compte des proportions de la maison, des parties « murs » et des parties « fermetures ».

Le nuancier « portails et ferronneries, menuiseries » donne les couleurs pour les « ouvertures et les clôtures ».

Le nuancier intitulé « façades » est à utiliser pour les murs des maisons sous forme d'enduit ou de badigeon. Certaines couleurs denses, proches de celle de la brique, du torchis ou du grès sont à employer suivant l'environnement du projet en harmonie avec la tuile ou l'ardoise.

Ce nuancier est indicatif et doit être adapté à chaque architecture, en accord avec l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Portes et volets



la longère rurale

la longère urbaine

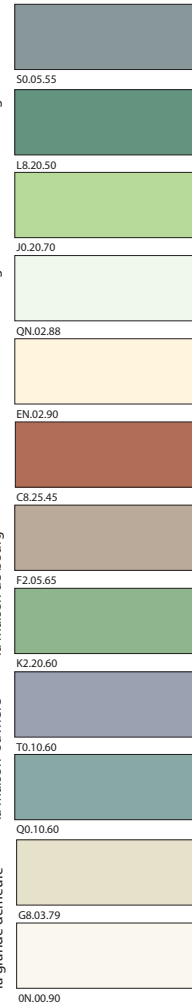
la maison sur cellier

la maison de bourg

la maison ouvrière

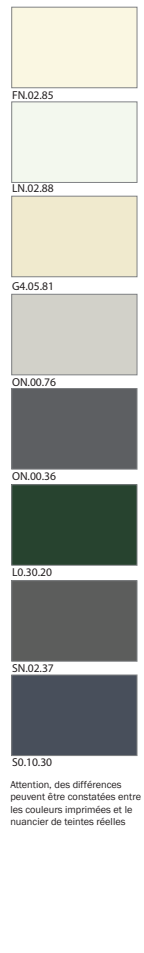
la maison

la grande demeure



Menuiseries

Portails et ferronneries



Attention, des différences peuvent être constatées entre les couleurs imprimées et le nuancier de teintes réelles

Nuancier : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL, toutefois d'autres fabricants distribuent les mêmes teintes. Etude couleurs réalisée par Martine Homburger, consultant couleur.

Standardisation

LA MAISON DE CONSTRUCTEUR EST UN TYPE D'HABITAT INDIVIDUEL APPARU AU MILIEU DU XX^{ÈME} SIÈCLE. ELLE EST SITUÉE AUX ENTRÉES DES VILLAGES ET DES BOURGS OU SUR DES PARCELLES LAISSÉES DISPONIBLES PAR LE BÂTI PLUS ANCIEN. ELLE APPARTIENT SOUVENT AUX FORMES GROUPÉES DE LOTISSEMENT. SA RÉALISATION SUIVANT DES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES STANDARDISÉES, LA DISTINGUE DU BÂTI TRADITIONNEL. ELLE EST GÉNÉRALEMENT IMPLANTÉE EN MILIEU DE PARCELLE.

VOLUMÉTRIE DE LA MAISON :

La maison de constructeur prend généralement la forme d'un parallélépipède rectangle de plain-pied surmonté d'un toit à deux pans. Parfois ce volume est recouvert d'une toiture à quatre pans et peut présenter un rez-de-chaussée surélevé permettant un sous-sol semi-enterré.

La surface habitable moyenne de la maison est de 100 m². Les combles peuvent être habitables suivant le type de charpente utilisée : industrielle ou traditionnelle. Les dimensions modestes de ces logements entraînent généralement diverses extensions sous forme de vérandas, d'auvents..., placés dans le prolongement de la maison.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Les murs sont maçonnés en parpaing de ciment, brique creuse ou constitués de voiles de béton. La finition consiste en un enduit projeté qui peut être agrémenté d'un parement de moellon. La toiture est fréquemment recouverte de tuiles industrielles d'un ton uniforme brun-rougeâtre ou de tuiles sombres se rapprochant de la teinte de l'ardoise.



Maisons de constructeurs se situant sur le territoire du Pays de Bray

ABORDS DE LA MAISON :

Par son implantation en retrait de l'alignement sur rue, et isolée des limites mitoyennes du terrain, ce type d'habitation permet le stationnement de plusieurs automobiles sur sa parcelle ainsi que la construction d'annexes accolées ou non au volume principal. La clôture ferme la parcelle et s'inscrit dans la continuité visuelle de la rue.



Recommandations

AVANT TOUTE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX (PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS D'AMÉNAGER, DE DÉMOLIR, DÉCLARATION PRÉALABLE), CONSULTER EN MAIRIE LE RÉGLEMENT D'URBANISME LOCAL (PLAN LOCAL D'URBANISME OU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS) POUR CONNAÎTRE LES RÈGLES ET LES SERVITUDES APPLICABLES À LA PARCELLE OÙ SE SITUE LE PROJET. QUAND LA CONSTRUCTION, APRÈS EXTENSION, DÉPASSE 170M² DE SURFACE DE PLANCHER OU D'EMPRISE AU SOL, LE RECOURS À UN ARCHITECTE EST OBLIGATOIRE. POUR OBTENIR UNE INFORMATION TECHNIQUE OU RECEVOIR UNE AIDE À LA FORMATION DU PROJET, PRENDRE CONTACT AVEC UN ARCHITECTE-CONSEIL DU CAUE.

EXTENSION DE LA MAISON :

- Projeter, autant que faire se peut, l'extension de la construction existante dans le prolongement de la façade principale et du pan de toiture donnant sur rue afin d'allonger le volume de la maison et lui donner des proportions rappelant celles des constructions traditionnelles. Éviter les décalages de volumes inutiles.
- Une annexe (garage, atelier, etc.) peut également être construite à l'alignement, à l'appui d'une des limites mitoyennes de la parcelle, afin de réimplanter du bâti sur rue, à l'instar du bâti traditionnel.
- Éviter la multiplication des portes de garage en façade principale.
- Construire une véranda (si le règlement d'urbanisme l'autorise) en accord de couleur et de matériaux avec la maison. Porter une attention particulière à son orientation pour éviter l'effet de serre.
- Envisager l'aménagement d'un auvent pour garer les véhicules (surface couverte non close = pas de fumée enfermée).
- Dans le cas d'un aménagement de comble limiter à deux par pan de toiture la création de lucarne ou de fenêtre de toit à l'aplomb des fenêtres du rez-de-chaussée.

CRÉATION OU MODIFICATION DE LA CLÔTURE SUR RUE :

- Edifier la clôture dans la tradition des murs du territoire afin d'assurer la continuité visuelle de la rue. Éviter la profusion des matériaux. Préserver les anciens murs en torchis, brique ou pierre calcaire, grès, silex existants.
- Dans l'environnement naturel, privilégier les haies doublées sur l'intérieur de la parcelle d'un grillage de couleur neutre (gris, galvanisé).
- Préférer l'absence de clôture lorsque les abords sont traités.



Haies en limite séparative composées d'essences champêtres variées : charmille, noisetier, forsythia,...



Auvents : l'un contemporain, l'autre en couverture végétale, les deux sont bien intégrés et accolés à la maison ou au mur de clôture



ENTRETIEN ET RÉNOVATION DE LA CONSTRUCTION :

- Lors d'un ravalement, nettoyer et dégraisser les murs enduits en les lavant à l'eau.
- Pour donner du caractère à la maison de constructeur, réaliser un enduit traditionnel trois couches avec une finition lissée plus esthétique et permettant un meilleur entretien. Éviter les enduits clairs : un enduit d'un ton soutenu s'intègre plus facilement dans le paysage de bocage du Pays de Bray. Selon la structure de la charpente, la tuile mécanique peut être remplacée par de la tuile plate vieillie, petit moule.
- En cas de remplacement des menuiseries, envisager la pose de menuiseries bois présentant trois carreaux verticaux par vantail. Celles-ci ont une meilleure tenue au feu.
- Volets, porte d'entrée, porte de garage seront, si possible, en bois. Le bois présente des qualités anti-effractions.
- Ne pas compenser l'absence de modénature sur la façade par l'ajout d'éléments rapportés (corniches préfabriquées, encadrements de fenêtre en pierre agrafée, etc.).

Pour les nouvelles constructions, se référer aux recommandations indiquées sur les fiches :

LES GRANDS PAYSAGES, L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE ET L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE.



Maisons d'aujourd'hui

LE PAYSAGE BÂTI DES

DES VILLAGES EST UN TISSU VIVANT OÙ LES TÉMOINS DE CHAQUE ÉPOQUE SE JUXTAPOSENT. LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE ARCHITECTURE RENOUVELANT LES TYPOLOGIES TRADITIONNELLES EN S'INTÉGRANT AU TISSU BÂTI EXISTANT DU PAYS DE BRAY DOIT SE FAIRE EN RESPECTANT LES SITES ET LES PAYSAGES NATURELS BÂTIS DU TERRITOIRE.

VOLUMÉTRIE DE LA MAISON :

L'observation de la volumétrie des constructions traditionnelles du village aide à définir le gabarit de la nouvelle construction. L'absence de toit à 2 pentes peut être une solution d'intégration et d'espaces intérieurs de qualité. L'architecture contemporaine permet une diversité d'ouvertures dans le volume : grande baie vitrée, fenêtre carrée, en bandeau, verrière... Dans un environnement naturel, une volumétrie simple et épurée est recommandée. Le relief impose une volumétrie de part l'inscription de la maison dans la pente. La végétation existante contraint et révèle les formes de la maison.

IMPLANTATION SUR LE TERRAIN :

L'implantation de la maison contemporaine, comme anciennement les maisons traditionnelles, se détermine en fonction des conditions d'ensoleillement et de protection contre les intempéries. Dans le village, l'implantation est contrainte par la forme de la parcelle de la construction, sa longueur, sa largeur... Pour une bonne insertion dans le bâti, la maison contemporaine respecte les dispositions de constructions traditionnelles voisines : en bordure de l'espace public ou alignée sur la façade principale de celles-ci quand elles sont en retrait sur la parcelle. L'implantation de la construction, en limites moyennes des parcelles, préserve l'espace privatif des regards depuis la rue. L'implantation à l'alignement sur rue, permet de libérer une surface de parcelle plus importante à l'arrière de la construction pour aménager un jardin d'agrément, un potager... Dans un environnement naturel, l'inscription dans le paysage de même que les vues depuis et vers la maison influencent l'implantation.



MATÉRIAUX ET MISE EN ŒUVRE :

L'emploi de matériaux traditionnels ainsi que le respect de la palette de couleurs préconisée garantissent une bonne insertion dans le paysage. Cependant, ces matériaux traditionnels peuvent être mis en œuvre de manière innovante tout en gardant leur pouvoir d'intégration : murs de gabion, murs en pierre sèche, panneaux de terre cuite, panneaux de bois...

Dans un environnement naturel, d'autres matériaux sont à même de permettre une bonne insertion paysagère : bois, résilles métalliques, terre...

Des matériaux contemporains tels que le verre ou le béton, lorsqu'ils sont travaillés suivant des techniques spécifiques (béton poli ou ciré...), présentent des qualités de discrétion et permettent à l'architecture contemporaine de se fondre dans le paysage naturel ou l'environnement bâti.



SCIC la Maison d'Economie Solidaire - Les Sens du Bray



Réhabilitation contemporaine

Recommandations

AVANT TOUTE

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX (PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS D'AMÉNAGER, DE DÉMOLIR, DÉCLARATION PRÉALABLE), CONSULTER EN MAIRIE LE RÉGLEMENT D'URBANISME LOCAL (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS OU PLAN LOCAL D'URBANISME) POUR CONNAÎTRE LES RÈGLES ET LES SERVITUDES APPLICABLES À LA PARCELLE OÙ SE SITUE LE PROJET. QUAND LA CONSTRUCTION, APRÈS EXTENSION, DÉPASSE 170M² DE SURFACE DE PLANCHER OU D'EMPRISE AU SOL, LE RECOURS À UN ARCHITECTE EST OBLIGATOIRE. POUR OBTENIR UNE INFORMATION TECHNIQUE OU RECEVOIR UNE AIDE À LA FORMATION DU PROJET, PRENDRE CONTACT AVEC UN ARCHITECTE-CONSEIL DU CAUE.

L'ARCHITECTE :

L'architecte est un prestataire de service. Il peut donc être mis en concurrence. Sa rémunération est établie selon le pourcentage du montant des travaux à réaliser et suivant le type de mission qui lui est accordée. Celle-ci peut être étendue, de la réalisation du dossier de permis de construire, au dessin des plans d'exécution des travaux, au choix des entreprises chargées de la réalisation et au suivi de chantier, pour une mission complète.

Le choix de l'architecte est une étape importante car tous les architectes n'appréhendent par l'architecture contemporaine de la même manière. Un dialogue doit s'établir entre l'architecte et son client.

LE COÛT :

L'architecture contemporaine n'est pas synonyme de réalisation coûteuse. Les matériaux modernes et innovants sont souvent moins onéreux et plus faciles à mettre en œuvre que les matériaux traditionnels. Suivre les principes simples d'implantation, d'orientation ou de conception, exposés ci-avant, permet de réaliser d'importantes économies d'énergie.

De même, une bonne isolation de la toiture, des murs, des planchers et des vitrages, se révèle avantageuse sur le long terme (réalisation des coûts de gestion).

LES INTERVENANTS :

Les architectes du CAUE sont à même d'aider tous les candidats à la construction d'une maison contemporaine, dans leur démarche : formulation du programme, choix de l'architecte, suivi de projet.

Le choix des entreprises chargées de la réalisation, gagne également à faire l'objet d'un appel à concurrence. Toutes les entreprises n'ont pas la même qualification et les mêmes spécialités.



Haies en limite séparative composées d'essences champêtres variées : charmille, noisetier, forsythia,...



Bois, béton, zinc, larges ouvertures favorisant l'éclairage naturel : l'architecture contemporaine réfléchi, conforte les nouvelles façons de vivre



LES ASSURANCES :

Souscrire une assurance dommage-ouvrage est dans tous les cas obligatoire.

Elle permet de corriger les malfaçons éventuelles rapidement avant toute recherche de responsabilité. C'est l'assureur, dans ce cas, qui recherche les défaillances et entame les poursuites, s'il y a lieu.

QUELQUES CONSEILS :

- Préserver et chercher de tirer parti des éléments caractéristiques du site d'implantation : murs de pierre, arbres remarquables, bâti ancien à caractère patrimonial (ancienne grange...). L'architecture contemporaine gagne à s'inscrire dans les traces du passé et à s'inspirer du contexte dans lequel elle se situe.
- Éviter la profusion des matériaux qui contredit le volume.
- Éviter toute forme de pastiche ayant du mal à s'intégrer dans son environnement et ne tirant aucun intérêt dans sa singularité.

LES ARBRES REMARQUABLES

Repères et identité

Les arbres isolés sont des repères identitaires forts et font partie intégrante du paysage agricole. Ils sont les témoins des activités passées pour certains (saules émondés, vieux pommiers) ou tout simplement caractéristiques des paysages encore très champêtres (beaucoup se distinguent en cœur de pâture). Plantés par l'homme, les raisons de leur présence sont à rechercher dans l'utilisation qu'en faisaient nos ancêtres. Ces arbres isolés sont les témoins de l'histoire agraire du territoire. De plus ils sont d'excellents indicateurs du type de milieu : noyers dans les plaines, frênes et saules têtards dans les vallées alluviales, pommiers vestiges d'anciens vergers.

Ces arbres sont vulnérables car ils sont considérés comme un obstacle à la mécanisation. Leur maintien est pourtant intéressant car ils mettent en valeur le paysage (son histoire, sa culture), ils produisent de l'ombre pour les animaux ou encore du bois de chauffage.

Ces arbres appartiennent au domaine privé la plupart du temps mais s'offrent aux yeux de tous. Dans la mesure du possible, il faut préconiser un élagage approprié pour les conserver le plus longtemps possible, en prenant en compte leur « encombrement ».



Pommiers vieillissants : vestiges d'un passé arboricole



Des arbres dans le paysage : majestuosité des lieux



Saules émondés : des pratiques qui se perdent par absence de nécessité



Un noyer au cœur de la plaine agricole

ARBRES DE NOS RÉGIONS :

ARBRES ISOLÉS

Erable champêtre, Erable sycomore, Châtaignier commun, Hêtre commun, Noyer commun, Chêne pédonculé, Saule blanc, Saule marsault, Sorbier des oiseleurs, Tilleul larges feuilles

ARBRES D'ALIGNEMENT

Erable, Hêtre, Charme, Saule, Aulne, Bouleau, Sorbier, Tilleul



Arbres remarquables dans une pâture



Recommandations

LES DIFFÉRENTS TYPES DE TAILLE D'ARBRES :

TAILLE DOUCE

Cette taille présente l'avantage de préserver la silhouette naturelle du houppier où le volume supprimé est inférieur au tiers. Cette taille peut être effectuée toute l'année et les coupes sont faites juste après un bourgeon tire-sève sur des branches de moins de 5 cm de diamètre.

TAILLE EN TÉTARD OU EMONDAGE

L'ensemble des branches sont supprimées. Au printemps les bourgeons dormants émettent des rejets. Ces renflements contenant beaucoup de bourgeons dormant sont appelés tête de chat. Pour les arbres ayant subi cette pratique mais qui ont été abandonnés depuis longtemps il vaut mieux créer de nouvelles têtes de chat par de nouvelles coupes à mi-hauteur de chaque charpentièrre. Il faut privilégier des essences à forte régénération comme les frênes, saules, tilleuls, platanes... On retrouve encore ce type de pratique sur les alignements de bords de rivières et en limite de pâture en milieu humide.

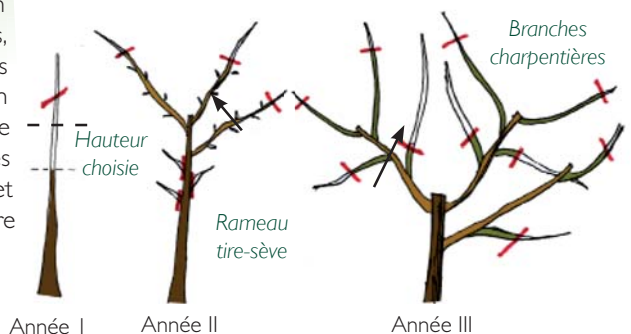
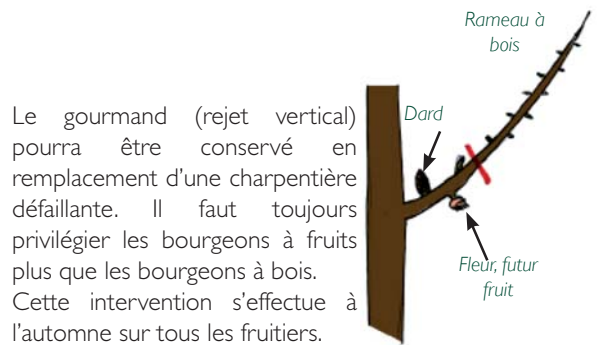
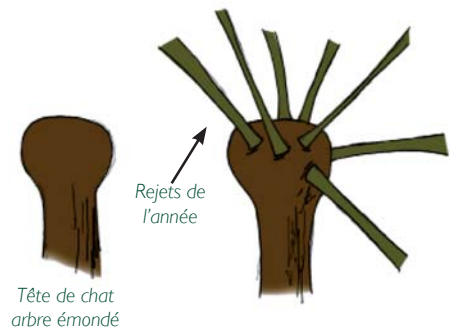
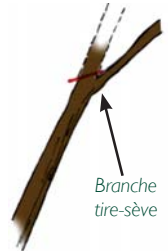
TAILLE DE FRUCTIFICATION

Elle se réalise sur les arbres fruitiers dans le but d'optimiser la production de fruits. La taille doit être régulière et suivie d'année en année. Même un arbre qui n'a pas été taillé depuis longtemps peut être réhabilité. Il faut retirer les branches les plus hautes, inaccessibles au cueilleur, les branches qui se croisent ou poussent vers l'intérieur. Il faut favoriser celles qui poussent vers l'extérieur car elles porteront les futurs fruits.

TAILLE DE FORMATION

Au moment de la plantation d'un arbre, il s'agit de le tailler afin d'assurer le bon développement d'un houppier. Il faut supprimer les branches abîmées, celles qui se croisent ou reviennent vers l'intérieur. Les charpentières de l'arbre doivent être réparties de façon équilibrée autour du tronc, il faut avoir un ensemble homogène et ne pas hésiter à en supprimer quelques unes. Il faudra ensuite suivre l'évolution de l'arbre et guider sa croissance en coupant ce qui est nécessaire selon les règles citées précédemment.

Cette taille permet de contrôler le volume et la hauteur de l'arbre avant qu'il n'atteigne des proportions trop importantes, en fonction de son contexte. Cette taille s'applique à toutes les essences d'arbres.



LES HAIES

Impact et perception

La haie est aussi une des composantes du paysage urbain. Elle est importante à prendre en compte car c'est un des éléments du domaine privé qui a un impact direct sur l'espace public.

Les haies (en port libre ou taillé) doivent utiliser des espèces adaptées à la région, optimisant ainsi l'intégration paysagère des constructions architecturées. En plus des espèces indigènes, la palette végétale peut être élargie avec des cultivars paysagers choisis en fonction de leur floraison, fructification, couleur de feuillage... Ces espèces doivent être adaptées aux différents types de sols.

Il est important d'associer plusieurs espèces, pour assurer une diversité écologique (plus il y a de variété végétale, plus la faune augmente). En plus d'un intérêt esthétique certain cela assure une meilleure résistance au gel et aux maladies.



Haie vive composée d'espèces indigènes avec des cultivars paysagers : richesse des couleurs et biodiversité



En cœur de village : haie monospécifique (charme)



Les haies de thuyas acidifient les sols et ne sont pas spécifiques à la région



« Pour vivre heureux vivons cachés »... mais pas barricadés



Aubépine



Frêne commun



Charme commun



Haie composée de plusieurs espèces parfaitement adaptées aux conditions climatiques de la région



Cornouiller mâle

Recommandations

Les haies bocagères sont rarement monospécifiques et offrent un intérêt floristique et fructifère étalé dans l'année. En effet les arbres et arbustes sont choisis pour la couleur de leur bois, leurs fruits à l'automne, leur fleurs au printemps...

Il existe deux types de haies :

- La haie en port libre composée de plusieurs espèces offre l'avantage d'un entretien minimum (taille en fonction des espèces après la floraison ou l'hiver) mais il faut prévoir une emprise au sol plus importante car les gabarits des arbustes peuvent devenir très larges (prévoir au moins 2m de diamètre).
- La haie taillée sur deux ou trois côtés, deux à trois fois par an selon les espèces choisies.

Légalement, les arbustes de moins de 2m peuvent être plantés à 50cm de la limite de propriété et à 2m pour les arbres et arbustes de plus de 2m. Ces distances sont à adapter en fonction de l'entretien et du type de haie choisi.

Les arbustes sont généralement plantés en quinconce. Pour une haie mixte on prévoit un tiers de persistants ou marcescents* et deux tiers de caducs. La période de plantation idéale est à l'automne ou au printemps. La période hivernale est idéale pour replanter des arbustes en racines nues, moins coûteux à l'achat.

A SAVOIR :

La liste suivante, est à titre indicatif et non exhaustive, le thuya étant à proscrire de toute plantation de haie :

- Les cornouillers se déclinent en de nombreuses espèces avec des bois de couleurs différentes (vert, rouge, jaune) en hiver; qu'il faut tailler à 50cm tous les 3 ans. Le reste de l'année leur feuillage panaché ou non est intéressant.
- Le fusain est intéressant par ses fruits et plusieurs de ses espèces sont intéressantes par leur feuillage panaché et persistant.
- Les viornes et les cotoneasters dont certaines espèces ont un feuillage persistant, sont également intéressantes soit pour leurs fleurs parfumées, soit pour leur fruits durant l'hiver.



Couleurs des bois de cornus en hiver



Les feuillages panachés du fusain (Euonymus)



Fleurs de viornes et fruits de cotoneasters



Photinia, amélanancier, céanothe, callicarpa : quelques espèces paysagères pour égayer votre jardin

- Les rosiers arbustifs ou buissonnants s'intègrent parfaitement dans une haie mixte, les églantiers s'accrocheront aux arbustes attenants.
- Houx, troène, aubépine, noisetier; genêt, lilas, sont des espèces parfaitement adaptées à nos régions.
- Callicarpa, céanothe, amélanancier, photinia, calycanthe, weigélia, seringat, apporteront une touche d'originalité par leurs couleurs ou leurs fruits et leurs fleurs. Elles sont à choisir en fonction du type de sol et l'exposition.

Accompagner la minéralité

La vocation de cet espace est essentiellement ornementale. L'emploi d'arbustes et de plantes vivaces se généralise car ils sont peu gourmands en eau et en entretien.

On repère également quelques plantes palissées, type glycine, rosier ou vigne vierge, mais ce type de végétation n'est pas spécifique à la région. La vigne vierge, très agréable à l'automne par ses couleurs, doit être installée sur de solides murs car elle s'immisce dans les fissures. Les espèces palissées adoucissent le caractère minéral des façades.

Le choix des vivaces a souvent tendance à se banaliser, alors que la palette végétale qui existe est très large et peut s'adapter à tout type de sol offrant ainsi une diversité.

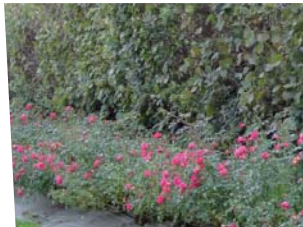
Sur les massifs, il est bon de privilégier autant que possible un paillage naturel plus qu'un géotextile peu esthétique.

Le paillage organique (bois raméal fragmenté, chanvre, briques concassées...), empêche le développement des adventices et conserve l'humidité au pied des arbustes. Il se renouvelle plus régulièrement (tous les 12-24 mois) mais celui-ci offre l'avantage d'enrichir régulièrement le sol en matière organique.

Le paillage peut être produit par soi-même avec le ramassage des tontes, des feuilles à l'automne ou broya de branches taillées, répartis généreusement (5-7cm d'épaisseur) sur l'ensemble du massif.

Les plantations de vivaces peuvent être accompagnées de bulbes. Ceux-ci tout comme les vivaces peuvent rester en place plusieurs années.

Bien avant les vivaces, ils sont souvent les premiers à fleurir et à annoncer le printemps (cyclamen et perce-neige) mais leur usage ne se limite pas à cette saison de l'année, ils accompagnent les vivaces tout au long de l'année.



Privilégier les paillages naturels plutôt que les géotextiles



Les graminées doivent être intégrées aux massifs de vivaces



Hortensias, rosiers et divers arbustes peuvent habiller les pieds de murs ainsi que les vivaces qui offrent une palette d'espèces capables de fleurir du printemps à la fin de l'automne (ici des Asters)



Glycine formant un mur végétal



La vigne vierge devient remarquable à l'automne



Un rosier grimpant apaise la minéralité de la façade

Recommandations

En pied de mur, des petits arbustes et vivaces sont préconisés. La large palette végétale qui nous est proposée permet de planter sur pratiquement tous les types de sol. C'est le sol, le contexte et l'exposition qui orientent les choix de plantations.

Le massif de vivace doit avoir une couleur dominante déclinée en un camaïeu. On peut également utiliser un duo de couleurs mais il faudra toujours une teinte dominante. Les plants d'une même espèce sont généralement plantés en nombre impair et groupés pour faire masse. Pour animer un massif, il faut jouer sur les hauteurs et sur les volumes. Les blancs éclaircissent les zones ombragées et réveillent la composition tandis que les couleurs sombres donnent de la profondeur à l'ensemble.

Les vivaces seront taillées à la fin de l'hiver pour limiter les dégâts dus au gel et les touffes peuvent être divisées tous les trois à cinq ans.

Afin de limiter le désherbage et l'apport en eau, les massifs peuvent être couverts d'une couche de mulch. Celle-ci peut être minérale (tuiles ou ardoises concassées) ou végétale (écorce de pin, chanvre, miscanthus, coco...)

Le bois raméal fragmenté (BRF) est un moyen de valoriser vos déchets végétaux : ce sont les résidus de broyage des branches taillées dans votre jardin que vous allez pouvoir réutiliser dans vos massifs. Le BRF régénère ainsi le sol et conforte la création d'humus. Cette couche est disposée généreusement (5-7cm) et devra être renouvelée tous les ans.

LES PRINCIPAUX GENRES DE VIVACES :

Achillée, anémone, aster, astilbe, campanule, delphinium, euphorbe, géranium vivace, graminée, hélianthe, hellebore, heuchère, hosta, liliun, persicaire, phlox, rudbeckia, sedum...

LES PRINCIPAUX GENRES DE BULBES :

Alium, arum, crocosmia, crocus, cyclamen, fritillaire, galanthus glaïeul, hyacinthe, iris, lys, muscaris, narcisses, tulipe, verveine...



Paillis : ardoise concassée, pailli rouge (cyprés ou cèdre), bois raméal fragmenté, miscanthus

Architecture Bioclimatique

RÉGION PICARDIE :

CLIMAT OCÉANIQUE NUANCÉ

Climat humide et frais avec des hivers plus humides que froids, des étés courts et modérés et des précipitations réparties sur toute l'année.

DÉFINITIONS

La maison bioclimatique utilise à son avantage le climat et l'environnement du pays où elle est bâtie. Le chauffage et la climatisation sont ainsi assurés en grande partie par le rayonnement solaire.

La maison passive se base sur les matériaux et l'orientation du bâti pour abaisser au maximum la consommation énergétique au m².

COMMENT CAPTER L'ÉNERGIE ?

L'architecture bioclimatique use du principe de l'effet de serre.

Ce principe utilise 2 points essentiels :

- L'orientation des vitrages : privilégier les façades qui reçoivent le soleil, soit est, ouest, sud.
- Choisir des matériaux de construction qui possèdent une grande inertie thermique.

COMMENT CHOISIR SON TERRAIN ?

Lorsque l'on choisit son terrain plusieurs points sont à prendre en compte :

- L'ensoleillement : le terrain doit posséder une partie ensoleillée toute l'année, c'est là que sera implantée la construction, l'orientation : il est préconisé de construire au sud (à + ou -20° vers l'est ou l'ouest).
- Les terrains en pente, exposés au nord sont à éviter.
- Enfin, observer la végétation ambiante afin de choisir la situation de la future construction.

TIRER PROFIT DE SON TERRAIN

A partir d'une étude géobiologique du terrain (influences de l'environnement sur le vivant), implanter le bâti en fonction des résultats obtenus et de la configuration du site. Par exemple, si celui-ci est vallonné, tirer parti de l'hyper-inertie du sol en préférant des configurations allant du sous-sol traditionnel aux maisons enterrées sur patio, recouvertes de gazon, qui apportent un confort thermique non négligeable et qui s'intègrent mieux au paysage.

Nota :

La SCIC de La Maison d'Economie Solidaire - Les Sens du Bray - présente sur le territoire, travaille sur des projets d'éco-construction et saura vous aider dans vos réalisations.

Crédit photo : Union Régionale des CAUE des Pays-de-la-Loire
Architecte : David Juet (Agence Ken En So)



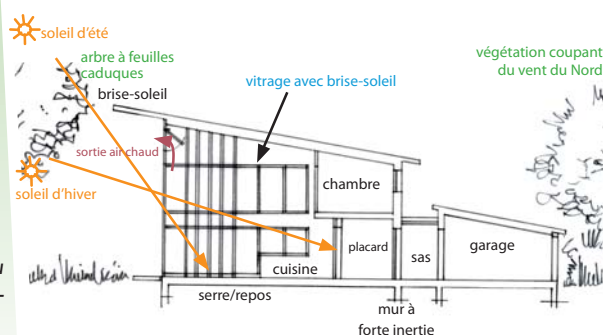
CONCEVOIR LE PLAN DE SA MAISON

Il est essentiel que l'agencement intérieur soit étudié simultanément avec l'architecture extérieure. Toutes les pièces principales de la maison doivent recevoir un éclairage naturel à un moment de la journée.

La façade est reçoit le soleil levant. Elle est un bon emplacement pour les chambres, cuisines, salles de bains... La façade sud est le pan qui génère le maximum d'énergie. Les surchauffes d'été peuvent être réduites à l'aide de pergolas ou d'arbres à feuilles caduques. La façade ouest obtient le soleil de l'après-midi et du soir. L'été, les surchauffes, à l'ouest, sont plus présentes que sur la façade sud. La façade nord peut contenir les locaux dits « de services » qui ont besoin de peu d'apport solaire : cellier; garage, buanderie... Ces pièces sont appelées « espaces tampons ».

Concernant la forme de la construction, aucune n'est à privilégier. Néanmoins, il s'avère qu'une habitation de forme allongée, avec une exposition est-ouest, est en général la plus optimale dans chaque cas et pour tout climat.

Schéma de fonctionnement de la serre verticale



Crédit photo : Union Régionale des CAUE des Pays-de-la-Loire

Recommandations

MATÉRIAUX ET TECHNIQUES CONSTRUCTIVES

On peut distinguer deux types de matériaux :

- Ceux qui peuvent stocker de l'énergie (sous forme de chaleur) : le béton, la pierre, la brique
- Ceux qui ralentissent les transferts de chaleur : la laine de verre ou de roche, la paille, la ouate de cellulose, la fibre de bois...

LE CONFORT D'ÉTÉ

Le ressenti thermique est le résultat de plusieurs paramètres physiques dont la température de l'air et celle des parois, la vitesse de l'air et son taux d'humidité, par exemple. Lorsque l'on parle de « confort d'été », il s'agit de limiter l'impression de surchauffe dans l'habitation en période estivale.

Pour obtenir un bon confort d'été, différentes méthodes sont à mettre en œuvre :

- Les barrières végétales permettent de briser l'apport solaire en amenant une fraîcheur supplémentaire.
- Les toitures terrasses végétalisées offrent globalement des performances thermiques intéressantes, notamment pour prévenir de la surchauffe estivale. Elles participent à la récupération des eaux de pluie tout en incluant un entretien moindre.
- Les protections solaires mobiles ou fixes sont conçues en fonction de la course solaire pour être efficaces en été et ne pas contrarier l'arrivée du rayonnement solaire en hiver.

LE CHAUFFAGE D'APPOINT

Malgré les performances énergétiques de ces maisons, un chauffage d'appoint peut être nécessaire pour les périodes hivernales.

Le choix est fonction du projet et du mode de chauffage souhaité par l'habitant :

- Le bois convient pour : les cuisinières, les poêles, les chaudières à bûches ou à granulés...
- L'électricité : les convecteurs électriques programmables, le chauffage au sol, les pompes à chaleur...
- Le gaz pour le chauffage au sol.
- Le solaire également pour le chauffage au sol.



*Crédit photo : Union Régionale des CAUE des Pays-de-la-Loire
Architecte : Claude Wälchli*



Architecte : Bruno Simon

LEXIQUE ARCHITECTURAL

B	Bandeau : Bande horizontale saillante unie ou moulurée qui s'étend de façon continue sur le pourtour de la façade		
	Barreaudage : Ensemble des éléments de ferronnerie destiné à défendre les ouvertures des intrusions		
	Bâti dormant : Ouvrage d'encadrement fixe, scellé autour de l'ouverture d'une baie et destiné à recevoir un châssis ouvrant tel qu'une fenêtre ou une porte	Linteau :	Élément d'un seul tenant qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au-dessus de l'ouverture
C		M	
	Capucine : Lucarne traditionnelle à 3 pans	Marquise :	Auvent à armature métallique
	Chaînage : Élément d'ossature des parois porteuses d'un bâtiment qui encadrent les parois aux angles des constructions et qui combat fissures et affaissements	Modénature :	Proposition et disposition de l'ensemble des moulures et éléments architecturaux qui caractérisent une façade
	Chevron : Pièce de bois fixée sur les charpentes suivant la ligne de la pente pour porter les supports horizontaux des matériaux de couverture	Meneau :	Montant vertical qui divise une baie en deux parties
	Claire voie : Ouvrage composé d'éléments qui laissent passer le jour	Moellon :	Petits blocs de pierre calcaire plus ou moins taillés
	Clef : Pierre taillée qui permet de bloquer la courbure d'un arc, d'un cintre	N	
	Corniche : Moulure en saillie qui couronne et protège une façade	Nu :	Plan de référence correspondant à la surface finie d'un ouvrage
	Couronnement : Partie qui termine un ouvrage	O	
	Coyau : Léger infléchissement de la couverture en bas de pente couvrant la corniche	Ouverture à la française :	Fenêtre à battant ouvrant vers l'intérieur
E		P	
	Encadrement : Toute bordure saillante, moulurée, peinte ou sculptée autour d'une baie, d'une porte	Palissades :	Type de clôture divers en lien avec des poteaux
F		Pans de bois :	Ensemble des pièces d'une charpente formant l'ossature à claire voie d'un mur porteur
	Faîtage : Ligne de rencontre haute entre les deux pans du toit	Piédroit :	Montant latéral portant le couvrement d'une baie
	Ferronnerie : Ensemble des ouvrages façonnés à l'aide du fer ou d'autres métaux travaillés à la forge	Pile :	Massif de maçonnerie d'une certaine hauteur
	Feuillure : Angle rentrant ménagé dans le tableau d'une baie pour encasturer une porte ou un volet	PLU :	Plan Local d'Urbanisme
	Fronton : Surface verticale triangulaire encadrée par une corniche et qui couronne une façade ou une lucarne	Porte charretière :	Vaste abri en charpente couvert en général, accolé à un bâtiment agricole
H		R	
	Harpe : Ensemble des éléments maçonnés en alternance, formant l'angle de deux murs	Rive :	Extrémité latérale d'un pan de toiture
I		S	
	Imposte : (<i>Menuiserie</i>) : Partie supérieure indépendante, fixe ou ouvrante d'une porte ou d'une fenêtre qui peut être vitrée (<i>Architecture</i>) : Pierre saillante qui forme le couronnement du piédroit* d'un arc	Sablière :	Longue pièce porteuse de charpente, située en partie basse d'un ouvrage
J		Saillie :	Élément qui est en avant de l'alignement d'une façade
	Jacobine : Lucarne traditionnelle à deux pans	Solin :	Ouvrage longiforme constitué de garnissage en mortier, plâtre ou bavette en zinc
L		Surface de plancher et emprise au sol :	http://www.architectes.org/exercer-la-profession/surface-de-plancher-et-d2019emprise-au-sol-et-le-recours-obligatoire-a-l2019architecte
	Lambrequin : Bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajouré	T	
		Tableau :	Surface verticale de maçonnerie comprise entre le bâti dormant* de la menuiserie et le nu de la façade
		Trumeau :	Pan de mur entre deux baies

B	
Bois Raméal Fragmenté :	Mélange non composé de résidus de broyage de rameaux de bois (branches)
C	
Courtill :	Petit jardin de maison (paysan) généralement clos de haies ou de barrières. Il représente la limite et la transition entre le noyau villageois et la campagne agricole
Cultivar :	Variété de plantes résultant d'une sélection, mutation ou hybridation et possédant une caractéristique propre (couleur de feuillage, fruit, floraison...)
F	
Frange urbaine :	Espace de transition entre la ville et la campagne qui se définit par son épaisseur et les éléments qui la composent
G	
Géotextile :	Tissu, tissé ou non qui a la propriété de laisser passer l'eau
I	
Indigène :	Originnaire du pays où il se trouve
M	
Maillage viaire :	Réseau routier
Marcescent :	Arbre qui en repos végétatif garde ses feuilles mortes. Elle ne tombent qu'à la repousse de nouvelles
R	
Ripisylve :	Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau. Cette zone de transition entre l'eau et la terre est constituée de peuplements particuliers en raison de la présence d'eau sur des périodes plus ou moins longues
T	
Tourbe :	Accumulation de matière organique incomplètement décomposée provenant des débris végétaux et racines de plantes hygrophiles. Après séchage, la tourbe fournit un combustible médiocre
V	
Vallée alluviale :	Dépression allongée, plus ou moins évasée, formée par un cours d'eau et constituée d'alluvions (sédiments anciens déposés lors de crues du cours d'eau)